REVUE ADVENTISTE

XXVIIIe ANNÉE — 15 OCTOBRE 1924

Ce que Jésus pensait de la Bible

AGÉNOR DE GASPARIN.

Le témoignage de Jésus s'applique à l'Ancien Testament comme à un tout indivisible, et non pas seulement à tel ou tel livre cité par Lui. Lorsqu'Il le cite, c'est en appelant toujours à un recueil universellement reçu, à celui qu'admettaient ses compatriotes, et que les Juifs du monde entier admettent encore.

Et Jésus n'en appelle pas seulement à ce recueil (ce qui suffirait assurément), Il en mentionne parfois la classification bien connue : « La Loi, les Prophètes et les Psaumes » ; ou, par une abréviation usitée : « la Loi et les Prophètes. Chacun sait, d'ailleurs, que la troisième désignation, « les Psaumes », s'appliquait à la section des écrits sacrés ou hagiographes, parce que c'était par les Psaumes qu'elle commençait. « En cela, dit Prideaux, on suivait la coutume d'alors, comme encore aujourd'hui les Juifs appellent chaque livre particulier du nom qu'ils tirent des premiers mots. »

Il n'y a donc pas de doute possible sur le sens de ces paroles continuellement proférées par le Sauveur : « Ce qui est écrit », — « l'Ecriture », — « les Ecritures », — « la Loi », — « la Loi et les Prophètes », — « la Loi, les Prophètes et les Psaumes ». — Il s'agit toujours des vingt-deux livres énumérés par Josèphe et acceptés d'un accord unanime.

Ouvrons maintenant notre Nouveau Testament. Qu'y trouvons-nous ?

« Vous vous égarez, ne connaissant pas les Ecritures. » — « A ces deux commandements sont suspendus la Loi tout entière et les Prophètes. » — « Tout ceci est arrivé afin que les Ecritures des Prophètes fussent accomplies. » — « O gens dépourvus de sens et tardifs de cœur à croire toutes les choses que les prophètes ont prononcées ! » — « Puis, ayant commencé par Moïse et par tous les prophètes, il leur expliquait dans toutes les Ecritures ce qui le concernait. » — « Il fallait que fussent accomplies toutes les choses qui sont écrites de moi dans la Loi de Moïse, et dans les Prophètes, et dans les Psaumes. Alors il leur ouvrit l'entendement, pour qu'ils comprissent les Ecritures. Et il leur dit : C'est ainsi qu'il est écrit, et c'est ainsi qu'il fallait que le Christ souffrit. » — « La Loi et les Prophètes jusqu'à Jean... Or, il est plus facile que le ciel et que la terre passent qu'il ne l'est qu'un seul trait de lettre de la Loi vienne à tomber. » — « Ils ont Moïse et les prophètes : qu'ils les écoutent. » — « Comment donc s'accompliraient les Ecritures, d'après lesquelles il faut que cela arrive ainsi ? » — « C'est afin que les Ecritures fussent accomplies. » — « Vous scrutez les Ecritures parce que vous pensez avoir par elles la vie éternelle ; et ce sont elles qui rendent témoignage de moi. » — « Ne pensez pas que je sois venu abolir la Loi et les Prophètes ; je ne suis pas venu abolir, mais accomplir. » (Mat. 5 : 17-18 ; 7 : 12 ; 11 : 13 ; 22 : 29, 40 ; 26 : 54, 56. — Marc 14 : 49. — Luc 16 : 16, 17, 29, 31 ; 24 : 25, 27, 32, 44, 45. — Jean 5 : 39, etc.)

Si nous ajoutons que Jésus, qui cite ainsi sans cesse l'ensemble du canon, ne cite jamais que lui, et qu'il ne s'est pas trouvé sur ses lèvres la plus petite allusion au plus petit passage des Apocryphes, nous aurons établi d'une manière invincible le témoignage rendu par le Sauveur au canon considéré comme ensemble, comme ensemble connu et comme ensemble parfait.

Le témoignage rendu à la théopneustie [inspiration plénière] serait-il plus contestable ?

Je pourrais, pour toute réponse, en appeler aux mêmes déclarations. Elles supposent la théopneustie aussi bien que le canon, car elles supposent l'autorité infaillible du texte aussi bien que du recueil. Mais je tiens à ajouter quelque chose sur ce point.

Quand notre Sauveur passe, à cause de nous, par la plus mystérieuse des épreuves, la tentation, quelle est son arme ? La nôtre, celle qu'il nous a remise, celle qu'on voudrait briser entre nos mains, l'Ecriture. — A chaque effort de l'adversaire, il répond (quel littéralisme !) par un simple passage : « Il est écrit. »

Voilà le début de son ministère terrestre, et en voici la fin. Judas va le livrer, et Satan, qui n'a pu le séduire, va triompher autrement ; il va avoir son heure d'apparente victoire. Quel langage tient Jésus ? « Quant au Fils de l'homme, il s'en va, selon qu'il est écrit de lui. »

Et entre ces deux points extrêmes, quel a été l'enseignement du Seigneur ? Il entre dans la synagogue de Nazareth, il déploie le livre d'Esaïe, il lit deux versets et se rassied, se contentant d'ajouter un seul mot : « Aujourd'hui cette Ecriture est accomplie à vos oreilles. » — Un légiste lui pose-t-il des questions captieuses ? Jésus se contente de répondre : « Qu'est-il écrit dans la loi, comment lis-tu ? »

La Loi du Dimanche
et les Israélites grecs

Un journal français qui paraît à Salonique, et qui en est à sa 38e année, *l'Indépendant*, publie dans son numéro du 9 mai un article « Pour la Liberté de Conscience ». Il s'agit d'un vœu du conseil municipal de cette ville demandant que le repos dominical soit imposé aux Israélites ; le journal en question fait remarquer que cette loi les forcerait « à chômer deux jours par semaine, et pourrait avoir pour effet de les pousser indirectement à enfreindre leurs convictions religieuses les plus intimes ».

Dans ce cas, ajoute *l'Indépendant*, les Israélites auraient parfaitement raison de proclamer qu'ils ne sont pas libres d'observer les prescriptions de leur loi. « C'est avec raison, et sans exagération aucune, dit-il, que nous pouvons parler de persécution, car en condamnant les Iraélites à chômer deux jours par semaine, on prépare la ruine de leur vie économique.....

« La loi de 1914 en Allemagne permet aux Israélites qui désirent se reposer le samedi de travailler le dimanche, et cela se fait jusqu'en Bavière, citadelle de l'antisémitisme européen. En Angleterre, où le repos dominical pour les chrétiens est appliqué avec une rigueur toute puritaine, les Israélites ont la liberté absolue de travailler ce jour-là. Ils le font à Londres, à Manchester, à Leeds, dans tous les centres où ils sont nombreux, et partout où ils le désirent. La Belgique a repoussé le repos dominical obligatoire pour ne pas exercer une contrainte sur les adeptes des autres confessions.

« Dans tous les Etats-Unis, aucune loi n'oblige les Israélites à chômer le dimanche. Un million et demi d'Israélites avec 25 banques juives travaillent le dimanche à New York. En Hollande, la liberté du repos est absolue. En France, le repos est hebdomadaire et non pas dominical. Dans la Russie tsariste même, on respectait les droits des Israélites de ne pas chômer le dimanche. En outre, en vertu des traités internationaux, en vertu de la convention sur les minorités annexée au Pacte de la Société des Nations, tous les Etats nouvellement créés ou agrandis après la guerre européenne ont pris l'engagement écrit et solennel de respecter le repos du Sabbat des Israélites. Après ces informations, on serait d'une mauvaise foi incontestable, si l'on continuait à prétendre que dans tous les pays les Israélites sont obligés de se reposer le dimanche. »

« Ce qui nous étonne, c'est que des Grecs qui forment la minorité dans d'autres pays, n'hésitent pas, dans une ville comme Salonique, à vouloir agir contre les convictions d'une population de 80.000 âmes. Ces messieurs oublient que lorsque Mustapha Kemal voulut appliquer le repos obligatoire du vendredi en Turquie, toute la population grecque de ce pays se leva comme un seul homme pour protester contre cette mesure vexatoire, et que le patriarcat œcuménique agit en cette circonstance d'accord avec le grand rabbinat de Constantinople. »

Le même numéro publie une résolution votée le 8 mai par l'association communale israélite, résolution qui considère l'institution obligatoire du repos du dimanche comme « un grave danger pour l'observation du repos sabbatique, base fondamentale de notre vie religieuse et nationale » ; aux termes de la résolution, l'assemblée

« proteste énergiquement contre une pareille atteinte à la liberté de conscience de l'élément israélite et demande que la population juive de Salonique, qui compte 80.000 âmes, puisse observer le repos pendant le samedi sans être obligée à chômer le dimanche ;

« donne mandat au Conseil communal de ne pas s'arrêter devant aucune démarche légale ni devant aucun sacrifice pour obtenir le maintien de nos droits sans lesquels l'existence à Salonique devient impossible.

« Interprète de la volonté de tout le peuple juif, l'Assemblée générale a assuré le Conseil Communal que, dans tous les efforts qu'il entreprendra pour la sauvegarde de cette partie essentielle du patrimoine religieux et national juif, il peut compter sur le dévouement, l'esprit de sacrifice et la plus grande discipline de toute la population juive, décidée à le suivre comme une seul homme. »

Voilà un bel exemple de sollicitude pour la sauvegarde des principes religieux et de la liberté de conscience. Nous osons croire que ces manifestations courageuses de la communauté israélite de Salonique auront gain de cause auprès de l'opinion publique. Au besoin, l'*Indépendant* pourrait rappeler aux Grecs de Salonique qui professent le christianisme la parole de Jésus : « Rendez à César ce qui appartient à César et à Dieu ce qui appartient à Dieu » ; en d'autres termes : Que l'Etat se mêle de ses affaires, et abandonne les matières religieuses à la conscience de chacun.

Fréquentation et Mariage
par Mme E.-G. White

En ce temps de périls et de corruption, la jeunesse est exposée à beaucoup d'épreuves et de tentations. Beaucoup de jeunes gens ont mis à la voile dans un port dangereux. Il leur faudrait un pilote, mais ils se rient de cette idée ; ils s'assurent qu'ils ont assez de compétence pour diriger eux-mêmes leur embarcation, ne se doutant pas qu'elle est sur le point de heurter un récif caché, et d'emporter dans son naufrage leur foi et leur bonheur. Infatués par la fréquentation et le mariage, leur principal souci est d'en faire à leur guise. A cette période, la plus importante de leur vie, ils ont besoin d'un conseiller de tout repos, d'un guide infaillible. Ce guide, c'est la Parole de Dieu. S'ils ne font pas de cette Parole une étude diligente, ils commettront de graves erreurs qui affecteront leur bonheur et celui des autres tant pour la vie présente que pour la vie future.

Plusieurs sont enclins à être entêtés ; ils n'ont point suivi les sages conseils de la Parole de Dieu ; ils n'ont pas combattu leur volonté propre de façon à remporter de précieuses victoires, et leur caprice orgueilleux et inflexible les a égarés loin du sentier du devoir et de l'obéissance.

Jetez un regard en arrière, jeunes amis, et considérez attentivement votre vie à la lumière de la Parole de Dieu. Avez-vous eu, vis-à-vis de vos parents, les égards consciencieux et soumis que la Bible vous ordonnait ? Avez-vous traité avec bonté et avec affection la mère qui a veillé sur vos jours dès votre enfance ? Avez-vous tenu compte de ses désirs, ou avez-vous suivi vos projets et vos inclinations sans égard au chagrin que vous lui causiez ?

Est-ce que la vérité que vous professez a sanctifié votre cœur, soumis et adouci votre volonté ? Sinon, vous avez de sérieux devoirs à accomplir si vous voulez rectifier votre passé.

La Bible nous présente un modèle de caractère parfait. Ce livre sacré, inspiré de Dieu et écrit par de saints hommes, est un guide sûr pour toutes les circonstances de la vie. Il signale distinctement les devoirs de jeunes et vieux. Ceux qui le choisissent comme moniteur de leur vie auront pour résultat un esprit élevé, un caractère supérieur, un cœur animé de paix et de joie.

Mais un grand nombre de jeunes gens ont décidé d'être leur propre conseiller, de se diriger eux-mêmes, et de prendre leurs affaires entre leurs mains. Ceux qui agissent ainsi ont besoin d'étudier de plus près les enseignements de la Bible. Ils trouveront dans ses pages quels sont leurs devoirs envers leurs parents et envers leurs frères en la foi. Le cinquième commandement dit : « Honore ton père et ta mère, afin que tes jours se prolongent dans le pays que l'Eternel, ton Dieu, te donne.» On lit aussi : « Enfants, obéissez à vos parents, selon le Seigneur, car cela est juste. »

Un des signes que nous vivons dans les derniers jours, c'est que les enfants sont rebelles à leurs parents, ingrats, irréligieux. La Parole de Dieu abonde en préceptes et en conseils enjoignant le respect pour les parents. Elle présente instamment à la jeunesse le devoir sacré d'aimer et de chérir ceux qui les ont guidés à travers l'enfance, la jeunesse et l'adolescence, et dont la paix et le bonheur dépendent encore aujourd'hui à un haut degré de leur conduite. Sur ce sujet, la Bible n'est pas équivoque, et cependant son enseignement est généralement méconnu.

La jeunesse a bien des leçons à apprendre dont la principale est de se connaître elle-même. Elle a besoin d'idées correctes au sujet de ses obligations et de ses devoirs vis-à-vis de ses parents. Elle doit faire des progrès constants à l'école de Christ pour arriver à être douce et humble de cœur. Et tout en aimant et en honorant leurs parents, elle doit aussi respecter le jugement des hommes d'expérience avec lesquels elle est en relations dans l'église.

Un jeune homme qui fréquente une jeune personne et gagne ses affections à l'insu des parents de celle-ci, viole les lois de la délicatesse chrétienne, tant vis-à-vis de la jeune fille que vis-à-vis de ses parents. Au moyen d'une correspondance et de rencontres clandestines, il réussira sans doute à conquérir son esprit ; mais sacrifie en agissant ainsi la noblesse de caractère et la droiture d'âme qui doit caractériser tout enfant de Dieu. Pour arriver à leurs fins, ces jeunes gens sont obligés de renoncer à la franchise biblique et à la noble loyauté qu'ils doivent à ceux qui les aiment et qui s'efforcent de s'acquitter fidèlement envers eux de la tâche qui leur est confiée. Les mariages contractés dans cet esprit ne sont pas conformes à la Parole de Dieu. Le jeune homme qui n'hésite pas à faire dévier de son devoir une jeune fille, et à jeter le trouble dans ses idées en ce qui concerne l'obéissance et l'honneur dus aux parents, ce jeune homme-là ne sera guère fidèle aux obligations du mariage.

(R. and H., 28 janvier 1886.)

(A suivre.)

Il y a 50 ans

C'est le 15 septembre 1874, que J.-N. Andrews s'embarquait à Boston dans la direction de l'Europe. Voici un incident curieux, raconté par frère Andrews lui-même, et qui lui prouva, peu après son arrivée, que le Seigneur l'avait précédé :

« En traversant le lac de Neuchâtel, il y a deux jours, je remarquai, dans la poche extérieure du pardessus d'un voyageur, un exemplaire du *Health Reformer*. J'en fus d'autant plus surpris qu'il était, selon toute apparence, un Européen. En entrant en conversation avec lui, j'appris qu'il était Suisse, mais qu'il avait habité les Etats-Unis pendant seize ans, et qu'il était revenu en Suisse récemment dans l'intention de se fixer à Neuchâtel. Je ne tardai pas à apprendre de lui qu'il s'intéressait vivement à la réforme sanitaire..... De son côté, lorsqu'il apprit que je m'intéressais à ce journal, il en manifesta autant de joie que s'il avait trouvé un vieil ami. Notre entretien fut très cordial..... Il m'a invité à le visiter, ce que je ferai avec plaisir. C'est un homme instruit et au jugement droit. J'espère l'intéresser à la loi morale aussi sérieusement qu'il l'est maintenant aux lois de la santé. »

(R. and H., 7 février 1924.)

✠ ✠ ✠

Comment il faut présider une Ecole du Sabbat

L'Ecole du Sabbat est la plus grande école qui existe au monde. Elle compte 230.000 membres. La Division européenne en compte 65.000, parmi lesquels 12.000 sont moniteurs. Nous avons plus de 12.000 écoles du Sabbat dans la Division européenne ; dans le monde entier, il y en a environ 7.000. Les cours se donnent tous les Sabbats dans une centaine de langues différentes. L'école du Sabbat est une organisation merveilleuse, car elle embrasse chaque membre de l'Eglise depuis le plus âgé jusqu'au plus jeune. C'est l'Ecole du Sabbat qui réunit la plus grande partie de nos fonds pour les missions. Son but est de sauver les âmes.

La leçon de l'école du Sabbat ne doit pas être préparée au hasard, mais d'après un plan et de manière à obtenir les meilleurs résultats. L'Esprit de prophétie nous dit que si les écoles du Sabbat sont dirigées convenablement, elles seront un moyen d'amener des âmes à la vérité.

La simplicité du programme de l'école du Sabbat ne devrait pas se perdre dans une variété infinie de formes qui nuisent à son efficacité.

L'ÉCOLE MODÈLE

Passons en revue le programme de l'école du Sabbat tel qu'il devrait être.

En entrant à l'école, les membres doivent se rendre directement dans leurs classes respectives, où le moniteur doit se trouver le premier. Les membres officiants doivent être à l'heure, et le secrétaire prêt à remettre aux moniteurs leur carnet de classe ou le déposer à leur place, avant l'ouverture du service.

Le directeur doit préparer soigneusement son programme. Il doit avertir, une semaine à l'avance, les personnes qui doivent y prendre une part active. Il

faut que les personnes qui font la prière soient averties au moins quelques minutes à l'avance, afin qu'elles ne soient pas prises à l'improviste ; et l'organiste devra être informé des cantiques qui seront joués au cours du service. Les chants seront toujours appropriés à la circonstance.

Tous ceux qui doivent prendre une part publique et active à l'école du Sabbat doivent prendre place sur l'estrade de façon à être vus et entendus de tout le monde. Ce sont : le directeur, la personne qui priera, celle qui posera les questions générales et celle qui lira le Bulletin des Missions ; l'organiste doit être assis (ou assise) près de l'harmonium, et le (ou la) secrétaire se placera en face de l'assemblée pour lire son rapport.

Les sujets de la prière doivent être précis : pour les membres officiants, pour les moniteurs, pour les élèves, pour les champs missionnaires et pour l'œuvre de Dieu tout entière.

L'école du Sabbat doit commencer à heure fixe. Les exercices d'ouverture (chant, prière, 2e chant, remarques) ne prendront que 15 minutes.

Après les exercices d'ouverture, le (ou la) secrétaire lira son rapport (3 minutes). Ce procès-verbal doit servir d'introduction et de stimulant au programme qui va suivre. Le (ou la) secrétaire est l'un des membres les plus importants du bureau : c'est le « reporter » de l'école, et comme tel il (ou elle) doit mentionner les faits les plus saillants ; pour cela, il (ou elle) doit visiter les classes et prendre note des choses les plus intéressantes qui y sont dites pour les mentionner ensuite dans son rapport ; il (ou elle) y donnera aussi des renseignements quant à la fréquentation et à l'étude quotidienne. A la fin du trimestre, il (ou elle) lira les noms de ceux qui auront obtenu une carte d'honneur, et indiquera le montant des dons et leur destination. Un secrétaire actif est la vie (ou en tout cas les yeux) de l'école.

Après la lecture du rapport viendra (10 minutes) la lecture du *Bulletin des Missions*, qui est aussi très importante, car elle renseigne l'école sur ce qui se passe dans le monde des missions et dispose les cœurs à aimer les âmes et à donner en vue de leur salut. Il est préférable que la personne chargée de cette partie du programme la prépare de manière à pouvoir le présenter en ses propres termes ; si elle n'a pas une bonne mémoire, elle peut le lire, mais en y mettant tout son cœur ; après cette lecture, elle fera une prière en faveur du champ qui aura été décrit.

Les questions générales viendront ensuite (10 minutes) ; elles ne doivent pas être un sermon ; on n'y fera entrer que les points principaux de la leçon, et on les présentera de façon à ce que les enseignements restent gravés dans la mémoire des élèves. Il n'est pas bon de changer chaque semaine la personne chargée de la récapitulation ; il est préférable qu'une personne soit chargée de la faire consécutivement pendant six semaines ou deux mois, car elle peut de cette manière relier les sujets d'une leçon à l'autre.

Deux minutes sont ensuite réservées aux moniteurs pour prendre la collecte et faire l'appel. Cela fait, les moniteurs prennent la direction de leur classe ; il saisissent ainsi la dernière pensée de la récapitulation pour la rattacher à la leçon du jour. La récitation de la leçon prendra trente minutes. Les exercices de clôture dureront cinq minutes.

Vous remarquez que la lecture missionnaire et la collecte sont espacées de dix minutes, tandis qu'il n'y a que deux minutes entre la récapitulation et la récitation de la leçon. C'est parce que nous croyons que la récapitulation et la leçon ont une plus grande valeur que le récit missionnaire et la collecte, et nous désirons que, par ordre d'importance, l'enseignement de la leçon vienne en premier lieu ; ce sont les exercices principaux du programme, et il ne faut pas les séparer ; tout ce qui les précède a pour but d'amener à la récitation de la leçon, qui est le point central de l'enseignement. Certaines personnes pensent que l'Ecole du Sabbat a pour but de solliciter de l'argent pour les missions. Non, son but principal, c'est d'enseigner à aimer la Bible et les missions ; ensuite les élèves apprennent à donner, et leurs dons seront en proportion de leur amour pour les missions.

Tâchons de rendre nos écoles plus efficaces, en collaborant tous les uns avec les autres. Que Dieu nous bénisse afin que nous fassions de nos écoles du Sabbat ce qu'elles doivent être.

J.-S JAMES,
Secrétaire-adjoint du Département de l'Ecole du Sabbat de la Conférence générale.

Retour aux "anciens Sentiers"

F.-D. Starr

« Ainsi parle l'Eternel : Placez-vous sur les chemins, regardez, et demandez quels sont les anciens sentiers, quelle est la bonne voie : marchez-y, et vous trouverez le repos de vos âmes ! Mais ils répondent : Nous n'y marcherons pas. » Jér. 6 : 16.

La proposition faite dans ce passage de revenir aux anciens sentiers suggère le fait qu'ils ont été abandonnés. Si nous appliquons cette remarque à la réforme dans la manière de vivre, on reconnaîtra facilement qu'il y a eu, depuis une cinquantaine d'années, une déviation chez les Adventistes du Septième Jour à cet égard. Quelques-uns se rappellent l'enthousiasme consciencieux avec lequel fut adoptée et pratiquée parmi nous, à cette époque, la réforme dans l'alimentation, le vêtement et le traitement des malades. Le souvenir s'en dresse comme une série de monuments dans ma mémoire.

S'il est vrai que quelques-uns se sont jetés dans un fanatisme fait d'ignorance et d'exagération, je suis certain que ceux qui ont suivi la lumière d'une façon raisonnable en ont tiré le plus grand profit. Je me souviens très bien d'avoir entendu, à nos camp-meetings, frère James White parler en termes chaleureux des bienfaits qu'il avait retirés de la réforme alimentaire, et mentionner des personnes présentes dans l'auditoire, dont les traits autrefois tirés et jaunes avaient fait place au teint vermeil de la santé, au point d'en être méconnaissables.

Le journal *Health Reformer* était lu avec avidité par la majorité d'entre nous. Le sujet était présenté aux églises nouvelles par nos prédicateurs. Un texte favori était I Cor. 10 : 31 : « Soit donc que vous mangiez, soit que vous buviez, soit que vous fassiez quelque autre chose, faites tout pour la gloire de Dieu. » On se servait d'une série de cartes murales en couleur, publiées par le docteur J.-H. Kellogg, pour démontrer les mauvais effets des coutumes régnantes en matière de boire, de manger, de respirer, de se vêtir, etc. J'aimais moi-même traiter ces sujets avec mes cartes suspendues à la muraille. Je consi-

(La fin de l'article est à la page 6.)

"Pour le Dimanche"

Examen d'une brochure de M. le pasteur Guiton, de Paris

III

En vrai disciple de Wesley, M. le pasteur Guiton reconnaît avec nous le caractère immuable du Décalogue. Il ne veut pas tremper dans l'antinomianisme qui a fait tant de mal au protestantisme. Voici ses paroles (pages 11 et 12, c'est lui qui souligne) :

« Les *fidèles* observateurs du dimanche, de génération en génération, ont proclamé *leur respect indéfectible pour la Loi de Dieu.* Ils ont compris que le Décalogue avait une valeur impérissable et ils n'ont cherché en aucune manière à se soustraire à ses exigences. »

« Les sabatistes ont raison de rappeler que la Loi tout entière est sainte et que, comme le dit saint Jacques, « quiconque observe toute la Loi, à part « un commandement qu'il viole, est coupable comme « s'il les avait violés tous. »

Nous sommes heureux de nous trouver d'accord avec notre frère sur ce dogme esentiel du christianisme. La fidélité aux dix commandements est la condition et le gage de l'union de tous les vrais chrétiens sur la question du jour du repos. Et nous ne croyons pas nous tromper quand nous disons que c'est la nécessité logique de revenir au septième jour qui a poussé certains théologiens à rejeter ou à subtiliser le 4e commandement et même le Décalogue tout entier. C'est le cas de feu l'estimable professeur G. Godet, qui le reconnaît franchement dans la brochure citée par M. Guiton à propos des Pères de l'Eglise :

« Si le décalogue, disait le théologien neuchâtelois, était encore en vigueur (comme loi du chrétien), nous n'aurions, je le confesse, rien à répondre au sabbatisme quand il nous rappelle de l'observation du dimanche à celle du samedi. C'est une singulière inconséquence de beaucoup de chrétiens, que de prétendre d'une part que les dix commandements, le quatrième aussi, par conséquent, sont notre loi, et de célébrer d'autre part avec conviction le dimanche. Les sabbatistes, eux, sont au moins conséquents. Si dans la nouvelle alliance le jour du repos a pour fondement le quatrième commandement, il faut leur donner raison. » — *Le bon Droit du Dimanche*, page VII.

La difficulté énorme, disons mieux : l'impossibilité absolue de faire cadrer l'observation du dimanche avec la lettre et l'esprit du 4e commandement paraît avec évidence aux pages 12 à 15 de la brochure de notre honorable contradicteur. On y trouve six arguments dont les cinq premiers peuvent se résumer comme suit :

1° Les vrais chrétiens d'autrefois, les martyrs, ont eu la conviction profonde qu'ils pratiquaient intégralement le 4e commandement.

2° Les adventistes attachent plus d'importance au 4e commandement qu'aux autres.

3° Les adventistes ont un zèle amer et manquent de charité vis-à-vis des observateurs du dimanche.

4° Les adventistes observent le Sabbat avec un orgueil pharisaïque.

5° Les adventistes font « plus ou moins nettement » du Sabbat un moyen de salut.

Sur les cinq raisons énumérées, la première prouverait (chose inadmissible) qu'il suffit de croire sincèrement que l'on est dans la vérité pour y être en effet ; elle a d'ailleurs la tendance à encourager l'idée que les connaissances bibliques des chrétiens des siècles passés doivent nous suffire aujourd'hui, et que Dieu ne demandera pas de nous, en un siècle de lumière et de liberté, ce qu'il n'a pas exigé de nos pères sous le feu de la persécution.

Les quatre dernières raisons constituent un argument *ad hominem* qui revient à dire : « Les adventistes conçoivent et observent mal le Sabbat, donc les observateurs du dimanche ont raison. »

Nous ne sommes pas insensibles aux reproches que nous adresse M. le pasteur Guiton. Nous voulons croire qu'il les profère dans un esprit d'amour, et nous désirons en faire notre profit dans la mesure où ils sont fondés. Mais ses accusations ne fournissent nullement la preuve que ses lecteurs réfléchis doivent attendre de lui, savoir que l'observation du dimanche est tolérée par le 4e commandement du Décalogue.

Pour ne pas perdre le fil, nous renonçons momentanément à examiner le bien-fondé des réprimandes que nous inflige notre frère, et nous en venons à son sixième argument, qui nous ramène sur le sujet. Nous citons ses paroles (page 15) :

« Les chrétiens qui observent *vraiment* le dimanche ne sont point des transgresseurs de la Loi. *Ils se conforment à l'emploi du temps ordonné par le quatrième commandement.* Ils se reposent un jour sur sept. On dira sans doute : mais le dimanche n'est pas le septième jour et c'est le septième jour que Dieu a béni. A quoi nous répondrons : Pourquoi l'a-t-Il béni ? Est-ce parce qu'Il a une prédilection pour le chiffre sept ? Evidemment non. *Ce n'est pas un chiffre que Dieu a béni, c'est un jour* ; ce n'est pas un chiffre que Dieu a mis à part, c'est un jour. Après l'œuvre de Dieu, le repos de Dieu ; après six jours de travail pour l'homme, un jour de repos. Il saute aux yeux que *ce qui importe, c'est la proportion et non point la numérotation.* Ceux qui se reposent le dimanche ont autant l'impression de se reposer *après* leur travail, après leurs six jours de travail, que les sabbatistes. Certes, ce serait une faute grave que de porter atteinte à cette proportion. Ceux qui ne se reposent jamais ont tort ; ceux qui ont voulu le repos du dixième jour ont lamentablement échoué dans leur prétendue réforme. La science se montre d'accord avec l'Ecriture pour déclarer que cette proportion voulue de Dieu est absolument nécessaire pour le bien physique et moral de l'être humain. Mais, encore une fois, cette proportion est sauvegardée par les vrais observateurs du dimanche. » (C'est l'auteur qui a souligné.)

Nous avons dit, dans notre dernier article, *pourquoi* Dieu a béni le septième jour. On a vu aux *parce que* de ce *pourquoi* que le septième jour est seul conforme à l'esprit et à la lettre du quatrième commandement.

Pas plus que M. G., nous ne parlons *d'un chiffre*, mais d'UN JOUR, du jour même que Dieu a béni et mis à part, en le précisant par son nombre ordinal dans le cycle providentiel de la semaine. Rien, dans le quatrième commandement ne permet de conclure à une *proportion* de temps et non à un jour fixe.

Rien, dans l'histoire quatre fois millénaire du Sabbat sous les patriarches et les prophètes, n'autorise cette interprétation. Durant le séjour d'Israël au désert, on voit une singulière preuve que la place du Sabbat dans la semaine est immuable. Pendant quarante ans, un triple miracle hebdomadaire rendait absolument *impossible* l'observation de tout autre jour que le septième. La manne tombait en portion double le sixième jour ; elle était absente le septième, et il était impossible de la garder d'un jour à l'autre sauf du 6e au 7e jour. Exo. 16.

Qu'on essaie d'imaginer un Juif au désert prenant la fantaisie d'observer un autre jour que le septième, et l'on aura la meilleure réfutation biblique de l'idée *d'un jour sur sept*, du système de proportion appliqué au quatrième commandement. Et aujourd'hui encore, qu'on imagine des chrétiens voulant, au gré des circonstances, de leurs intérêts ou de la température, sanctifier le jour du repos un jour sur sept ou deux jours successifs sur quatorze !

La preuve que le jour du repos est un jour fixe et non pas un jour sur sept, c'est-à-dire un jour quelconque, c'est M. Guiton qui va nous la fournir tout à l'heure (aux pages 17, 18, 19), quand il affirmera à réitérées fois et avec insistance que c'est le dimanche et seulement le dimanche qu'il faut observer, parce que c'est ce jour — à l'exclusion de tout autre — qui *commémore* dignement l'œuvre du Rédempteur.

Vinet — que M. Guiton citera tout à l'heure — Vinet, avant M. G. Godet, reconnaissait loyalement que le dimanche n'a rien à voir au 4e commandement. Voici ses paroles :

« Si, pour lever cette difficulté, on nous dit que le dimanche est la *continuation* du sabbat, je demande si la célébration du premier jour de la semaine *continue* la célébration du septième ; je demande surtout si la commémoration de la résurrection de Jésus-Christ continue la commémoration du repos de Dieu après la création. Le jour transporté, l'objet changé, le nom même remplacé, peut-on dire que le dimanche est le sabbat continué ? Il reste, de tous les éléments d'identité, la sanctification d'un jour sur sept, c'est-à-dire le mode de solennisation ; mais qui a autorisé le changement de l'époque, du motif et du nom ? *(Le Sabbat juif et le Dimanche chrétien*, pp. 17, 18.)

Posons à nos amis du dimanche une question que nous avons dû nous poser nous mêmes à genoux :

S'il est impossible de concilier le « respect indéfectible dû à la loi de Dieu » avec l'observation du dimanche ;

Si « le Décalogue a une valeur impérissable », et si « la loi de Dieu est sainte » ;

Si « la violation d'un seul commandement » est considérée comme la « violation de tous » les dix ; s'il est impossible de « pratiquer intégralement le quatrième commandement en observant le dimanche », et s'il n'est pas loisible de « se soustraire en aucune manière à ses exigences » !

Quelle attitude allez-vous prendre, chers et honorés frères, sur cette grave question qui divise et paralyse le protestantisme, qui fausse et ébranle sa théologie, et qui laisse l'Eglise blessée et impuissante devant les attaques du matérialisme et de la Haute Critique ?

J. V.

(A suivre.)

Craignons de nous laisser éblouir par une moitié de la vérité, car une moitié de la vérité n'est jamais vraie. — *Paul Laufer.*

Retour "aux anciens Sentiers"

(Fin de l'article de la page 4)

dérais volontiers la question de la santé comme résumée en un code de dix préceptes, correspondant aux dix préceptes du Décalogues, comme suit :

I. L'air.
II. L'eau.
III. La nourriture.
IV. La propreté.
V. Le vêtement.
VI. L'exercice corporel.
VII. Le repos physique.
VIII. Les stimulants, les narcotiques, les épices et les drogues.
IX. Les remèdes naturels.
X. La chasteté.

Et voici, en deux mots, comment je commentais les articles de mon code de la santé.

I. Le premier acte accompli par le nouveau-né, c'est de respirer. Sans air, il est impossible de vivre plus de quelques instants. De là l'importance d'inhaler la bonne atmosphère vitale dont le Créateur nous entoure si généreusement. Il faut donc ventiler nos appartements, et laisser circuler librement l'oxygène vivifiant dans nos chambres à coucher. Que de personnes, même aujourd'hui, qui négligent ou qui ignorent cette condition de longévité. Ici donc, retour aux anciens sentiers.

II. Puis vient la question du breuvage. Il y a cinquante ans, nous n'étions pas tentés comme maintenant, par une quantité de boissons commerciales et par une foule de succédanés au thé et au café, sans parler des sirops glacés, des sorbets et des siphons. Si tout l'argent dépensé pour ces substituts à la bière d'Adam, était jeté à la collecte des missions, les donateurs s'en trouveraient mieux physiquement et spirituellement: Faisons donc retour à la bonne habitude de boire de la bonne eau pure.

III. La loi qui nous recommande une nourriture saine est probablement violée d'une façon plus constante et plus frappante que les autres préceptes du Décalogue de la santé. Un des articles essentiels du menu sanitaire d'il y a cinquante ans, était le pain graham, de farine non blutée, ou complète. Les *Témoignages* s'évertuent à nous prouver que le pain fait à la fleur de farine est incapable de nourrir le corps humain. En voici un exemple :

« Le pain de farine blanche est incapable de donner au système la nutrition que vous trouverez dans le pain de blé non bluté. L'usage continu du pain de farine blutée est incapable de maintenir le système dans un bon état de santé. » *(Testimonies*, vol. II, page 68.)

On en vient de plus en plus à reconnaître ce fait dans le monde, et cependant il est complètement ignoré de maintes familles adventistes. C'est souvent le manque de nutrition causé par l'absence du pain complet qui fait que l'on retourne parmi nous à l'usage de la viande.

« La facilité de contracter des maladies est décuplée par l'usage de la viande. » *(Idem*, page 64.)

« Si nous vivons en grande partie de la chair des animaux, nous participerons à leur nature. » *(Idem*, page 61.)

« L'usage de la viande dérange le système, alourdit l'intelligence, et amortit les sensibilités morales. » *(Idem*, page 64.)

(A suivre.)

POUR LES JEUNES

Une Suissesse en Orient

VII

Visite de frère Löbsack. — Soins providentiels. — Festin de Balthasar. — Mauvais augure. — Retour du bolchévisme. — Arrivée à Constantinople.

A ce moment, Dieu m'envoya un réconfort par la visite inopinée de frère Löbsack, d'Armavir. Une sœur de charité de ma connaissance avait rencontré dans un hôpital de Rostof une adventiste dont elle m'envoya l'adresse. C'était sœur Sviridof, à laquelle j'écrivis pour lui expédier mes dîmes de l'année. Faisant quelque temps après une tournée pastorale, frère Löbsack prit mon adresse et arriva un soir à Novorostisk. Je ne pouvais le recevoir, n'ayant pas même ma chambre tant nous étions à l'étroit (treize personnes dans cinq chambres sans compter les parents fugitifs qui nous arrivaient chaque jour ; on dormait dans les jardins, sur les bancs, les tables, etc.) Je me souvins heureusement qu'une dame à laquelle je donnais des leçons m'avait dit, le même jour, que sa véranda était libre, et nous nous rendîmes chez elle. Nous entrâmes dans la cour, suivis de près par la maîtresse de maison qui revenait de la ville. Quand elle me vit, elle me dit tout effrayée :

— Mais mademoiselle, comment êtes-vous entrée dans la cour quand le chien est détaché ?

— Le chien, dis-je, il n'a même pas aboyé.

Mme H. n'en revenait pas, car son chien, très méchant, nous regardait sans manifester aucune hostilité. Pour plus de sûreté, elle le remit à la chaîne, et nous fit entrer. Je lui exposai mon embarras, et la priai de bien vouloir loger frère Löbsack, au moins pour cette nuit. Elle y consentit volontiers, ajoutant néanmoins qu'elle le faisait pour moi. Nous parlions français, langue que ce frère ne comprend pas.

Quittant frère Löbsack, je m'en retournai en toute hâte à la maison, admirant en moi-même la manière dont Dieu avait tout dirigé, car cette dame était bolchéviste, et ne se souciait nullement des choses religieuses. On ne peut, dans notre pays se faire une idée des difficultés que nous rencontrions à chaque pas en Russie pour les choses les plus simples. Seule l'intervention divine pouvait nous aplanir les obstacles.

Le lendemain, je revis frère Löbsack, et il fut décidé qu'il me préviendrait dès qu'il y aurait des baptêmes dans l'église. Je le reconduisis jusqu'à l'embarcadère, et en voyant la ville brillamment éclairée, les théâtres et les restaurants bondés, nous eûmes, frère Löbsack et moi, une vision du festin de Balthasar. Nous nous séparâmes en nous remettant l'un l'autre à la toute-puissante protection de notre Père céleste. Il arriva heureusement à Armavir, ce dont il m'avisa en me prévenant qu'à telle date il y aurait des baptêmes à Ekaterinodar.

Mais la paix venait d'être conclue, les Détroits étaient enfin ouverts, et nous pensâmes sérieusement au départ. J'avais beaucoup d'élèves qui, toutes, me priaient de rester à Novorostisk. Seulement, la pensée du festin de Balthasar me poursuivait sans cesse, et lorsque la famille F. m'invita à partir avec elle pour Constantinople, j'acceptai, persuadée que c'était la volonté de Dieu.

En effet, nous apprîmes plus tard, par des fugitifs, que Novorostisk avait été reprise par les bolchéviks, et que tous ceux qui n'avaient pas pu fuir avaient été ou mis en prison, ou obligés de balayer les rues, d'enterrer les morts, etc. Comme nous étions heureux d'être partis à temps, et reconnaissants envers Dieu de nous avoir si visiblement protégés ! Notre traversée fut des plus heureuses ; la mer était calme, le temps superbe, et cinq jours après notre départ, nous arrivions à Constantinople.

CLOTILDE AMEZ-DROZ.

(La fin prochainement.)

❀ ❀ ❀

La place de la grand-mère

C'était une grand'mère idéale, au front encadré de nattes blanches. Je la vois encore assise dans son fauteuil auprès du feu. Mais sur sa douce figure était répandu un air de tristesse.

« Non, ma bien chère, je ne suis pas malade ; mais il y a des moments où je me sens seule. »

Pourquoi était-elle seule ? Elle habitait chez son fils et sa belle-fille ; elle était entourée de petits-enfants d'âges différents et bien élevés, qu'elle aimait de tout son cœur.

Malheureusement, tout ce gai petit monde oubliait au milieu du tourbillon de ses plaisirs, de ses jeux et de ses projets, d'y associer quelque peu grand'mère. Il ne leur venait pas à l'idée qu'elle s'intéressait à ces choses, et, oubli ou indifférence, on ne la mêlait pas aux conversations, aux racontars et aux éclats de rire.

Notons qu'on était toujours aimable avec elle, qu'elle occupait la plus belle chambre de la maison, Mais ce confort et ce bien-être physique, elle les eût volontiers sacrifiés pour la société et les confidences de l'un ou de l'autre de ces garçons et de ces filles pleins de vie et de jeunesse. De son côté, elle le leur aurait bien rendu, car elle en savait des histoires à raconter, et elle en avait des conseils à donner !

Et voilà pourquoi, près d'un bon feu, sur ce beau visage de grand'mère était répandu ce voile de mélancolie. Ah ! s'ils avaient entendu le ton de cette parole : « Je suis seule quelquefois », peut-être auraient-ils compris ! Avant longtemps, le fauteuil de grand'mère sera vacant. Et d'ailleurs, un simple sentiment de gratitude pour tous les services rendus aux siens devrait suffire pour qu'on n'abandonne pas grand'mère dans son coin, avec la portion congrue de l'affection et des confidences.

(R. & H.)

❀

« Plus vos dépenses dépassent votre revenu, plus vous vous approchez de la maison des pauvres. »
(S'applique aux individus et aux nations également bien.)

NOUVELLES DE L'ŒUVRE

Rapport de frère A.-V. Olson

président de l'Union latine
à la Conférence de Collonges, juillet 1924.

Psaume 106 : versets 1 et 2 : « Louez l'Eternel ! Louez l'Eternel, car il est bon, car sa miséricorde dure à toujours ! Qui dira les hauts faits de l'Eternel ? Qui publiera toute sa louange ? »

Je crois que ces paroles du psalmiste expriment les sentiments de nos cœurs. Personnellement, je remercie Dieu du privilège que nous avons de nous réunir ici sous des circonstances aussi favorables. Je suis heureux de revoir les visages de tous nos délégués et ouvriers, tout en regrettant l'absence de nos chefs colporteurs et de nos libraires qui ont dû rester à leur poste. Je suis heureux de me réunir avec vous, à l'abri de l'institution splendide que Dieu nous a donnée, sur notre propre terrain, dans nos propres bâtiments, pour nous occuper de son œuvre, au milieu de cette nature solitaire.

J'ai le regret de constater durant l'exercice écoulé la mort de deux de nos chers ouvriers : Santiago Mercado, d'Espagne, et Frank Bond, également d'Espagne. Frère Bond était un de nos pionniers de ce pays. Après quelques années de service, il était retourné en Amérique pour cause de santé, puis il était revenu en Espagne où il avait laissé son cœur. Trahi par ses forces, il avait dû retourner une seconde fois dans ses foyers où il est mort presque soudainement.

[Frère Olson présente ici à l'assemblée un tableau statistique indiquant les progrès de l'œuvre pendant les douze dernières années. Le voici :]

	Admissions					
	Membres	*bapt.*	*vote*	*total*	*Dîmes*	*Offrande p. miss.*
Année 1912 . .	1.270	234	17	251	73.666.02	24.787.41
» 1913 . .	1.391	157	17	174	80.787.90	26 549.72
» 1914 . .	1.479	155	10	165	73.111.34	24.831.25
» 1915 . .	1.582	178	15	193	84.166 37	26 059.51
» 1916 . .	1.598	98	27	125	109.514.66	61.803 48
» 1917 . .	1.666	101	29	130	135.215.19	41.765.09
» 1918 . .	1.746	132	11	143	176.353.28	58 901.08
» 1919 . .	1.999	154	12	166	245.526.08	69.353.01
» 1920 . .	2.413	211	26	267	424.250.—	144.165.53
» 1921 . .	2.495	293	50	343	430.575.22	215.443.35
» 1922 . .	2.631	304	28	332	482.225.79	327.728.47
» 1923 . .	2.847	301	55	356	575.373.80	376.116.09
Totaux pour 12 ans . .	2.348	297	2.645		2.890.765.65	1 377.503.99

Comparaison n'est pas raison. La guerre est venue compliquer les choses et paralyser les ouvriers. Mais Dieu a continué de bénir les efforts de ses enfants pendant ces années. L'augmentation dans les dîmes, ainsi que l'augmentation des membres, montre leur fidélité. Le chiffre des offrandes, qui est beaucoup plus élevé qu'autrefois, est attribuable à la collecte d'automne.

Conformément à une décision de l'assemblée de Genève, il y a quatre ans, des secrétaires de départements et des trésoriers ont été nommés dans l'Union et dans chaque Conférence. Ces mesures ont rendu de grands services. Nos secrétaires de départements ont porté une lourde charge, et sans leur coopération ce qui a été fait n'aurait jamais pu être accompli. La présence d'un trésorier dans chaque champ a contribué, d'autre part, à développer l'initiative locale dans le domaine des finances.

Parlons des publications. Les pionniers de ce champ en avaient compris l'importance, puisqu'un de leurs premiers soucis a été d'organiser cette branche de l'œuvre en Suisse. Livres, journaux et traités furent publiés et mis en circulation par des colporteurs dans les différentes parties du champ. Ces efforts ont été bénis. Ils l'eussent été davantage sous la surveillance de directeurs de colportage expérimentés. Puis est venue la guerre. En 1920, nous avions une petite imprimerie à Gland et un bureau d'édition en Espagne, où un certain nombre de colporteurs ont accompli un travail magnifique. L'Alsace et la Suisse en avaient aussi quelques-uns.

L'arrivée, en 1921, de frère Green dans notre Union, a été un don de la Providence. Nous n'avions pas de gros livres à vendre et peu de colporteurs expérimentés. On fit venir des livres d'Amérique. Frère Green rassembla une vingtaine de jeunes gens à Gland qu'il dressa au colportage au moyen d'un interprète, puis il les entraîna dans le champ. Je ne sais trop comment il a réussi, car il ne parlait pas le français et les colporteurs ne parlaient pas l'anglais. Mais le Seigneur leur donna une pleine réussite, et depuis lors cette œuvre a enregistré sans cesse de nouvelles victoires. Aujourd'hui, nous avons des chefs colporteurs dans tous les champs où ils accomplissent une belle œuvre, secondés d'une trentaine de colporteurs.

Notre petite imprimerie de Gland a été transférée à Melun et outillée, grâce à la générosité de la *Southern Publishing Association*, du *Review and Herald* et de nos frères d'Australie. Notre institution représente aujourd'hui, une valeur de 50.000 dollars.

Nous avons des maisons d'édition à Barcelone, à Florence et à Lisbonne. Je dis maisons d'édition et non pas imprimeries. Ce sont de simples bureaux d'où l'on fait imprimer livres, journaux et traités.

Nous avons des librairies (sociétés de traités) dans toutes nos Conférences et champs missionnaires. Elles ont commencé sans argent ; elles ont maintenant un joli capital et un stock de publications. Je bénis Dieu ce matin de ce qu'Il a fait pour l'œuvre de publication dans notre Union.

Les pionniers de l'Union latine ont compris la nécessité d'une école comme ils ont compris celle d'une imprimerie. Ne pouvant fonder une grande institution, ils ont rassemblé des jeunes gens dans des cours bibliques. Plus tard, un bâtiment fut acheté à Gland où l'école fonctionna plusieurs années. Forcée par la guerre de suspendre son activité, elle reprit ses cours à Nîmes sous la direction des frères J.-C. Guenin, M. Tièche et autres. A l'assemblée de Genève, il y a quatre ans, on décida l'achat immédiat d'un immeuble en France. Plusieurs hommes firent de longues recherches. N'ayant pas réussi à temps avant l'ouverture de l'exercice scolaire de 1920-21, les cours recommencèrent à Gland. Mais les recherches ayant abouti, la propriété de Collonges fut achetée, et l'Ecole a pu s'y développer dans les proportions actuelles. Notre institution représente la valeur d'environ un million de francs français, et n'a point de

delles, Dieu merci. Tous nos besoins ne sont pas encore réalisés, mais nous comptons sur Dieu. Une source de grandes satisfactions a été de voir chaque année le Séminaire de Collonges se remplir d'une belle jeunesse qui nous a déjà fourni un joli nombre d'ouvriers.

Quelques mots au sujet du Sanatorium. Vous connaissez les perplexités qu'il a traversées après la guerre. L'état des changes l'ont privé de sa clientèle venant des pays entourant la Suisse. Mais je suis heureux de dire qu'à l'heure qu'il est, il a ses chambres plus que pleines. Un petit gain a été réalisé l'an dernier. Un ascenseur a été installé, ainsi que d'autres perfectionnements qui sont tous payés. En outre, la dette a été réduite de 100.000 francs environ. Une partie de cette somme est un don de la Division, à laquelle nous devons notre reconnaissance. Le reste est venu de notre champ. A partir de maintenant, nous aurons un docteur possédant le diplôme suisse, et qui prendra la direction de l'institution : le docteur Muller. Cela ne veut pas dire que le docteur De Forest ne continuera pas l'œuvre poursuivie pendant tant d'années, et à laquelle on ne peut décerner assez d'éloges.

Il sera peut-être intéressant de rappeler ce qui a été fait ces quatre dernières années en fait d'acquisition d'immeubles. Il y a d'abord l'institution où nous sommes aujourd'hui. Puis vient l'imprimerie de Melun. Ensuite, un superbe édifice religieux à Lisbonne, qui nous coûte 25.000 dollars avec le terrain. La plus grande partie de cette somme nous est venue de la Division, et le reste de notre Union. Nos frères d'Anvers ont érigé une chapelle qui peut abriter 200 personnes. A Gênes, nous avons acheté un appartement pour notre évangéliste et sa famille, autrement nous étions forcés de payer de 20 à 40.000 lires de pas de porte, sans compter le prix de la location annuelle, tandis que l'appartement à titre permanent nous coûte 40.000 francs. Nous avons aussi acheté à Gland une maison locative pour les ouvriers de l'Union et leurs familles. L'église du Tarn a fait l'acquisition d'un terrain sur lequel elle construira une chapelle au printemps. Ce sera notre premier lieu de culte en France. Il en faudrait plusieurs dans les différents pays de l'Union. Nous espérons voir la situation s'améliorer à cet égard dans l'avenir.

Durant la période quadriennale écoulée, nous avons cédé six de nos ouvriers à d'autres champs. Frère J. Curdy a pris la direction du département de notre Collège au Canada. Frère Wall, d'Alsace, est devenu président d'un des états baltes.

Frère Hancock s'est rendu dans l'Amérique du Sud comme président de Conférence ; frère Raspal, à l'Ile Maurice comme directeur du champ ; frère Grin, à Constantinople, où il a la direction de l'œuvre, et frère Colthurst, comme missionnaire à l'île Maurice. Nous avons reçu bien des appels de champs lointains auxquels nous n'avons pas répondu. J'espère qu'avec l'aide de Dieu nous pourrons faire mieux à l'avenir.

Il est vrai que l'Ecole a fourni un joli nombre d'ouvriers nouveaux en qualité de trésoriers, de secrétaires de librairie, de chefs colporteurs et de lectrices de la Bible. D'autre part, notre effectif d'évangélistes a diminué par suite des départs mentionnés ; deux ont passé au fonds de retraite ; quatre dans nos institutions ; neuf, soit par infidélité, soit par incapacité, ont changé d'occupation. Cela fait un total de 22. D'autre part, 17 nouveaux ouvriers ont été engagés, venant soit du dehors, soit de notre champ.

J'ai le vif regret de constater que nous n'avons pas pu augmenter notre corps d'évangélistes, et c'est là un des besoins de l'avenir. A cause de la langue, il est difficile de trouver des hommes en dehors de notre champ, et la fermeture de notre Ecole pendant plusieurs années ne nous a pas permis de faire de nouvelles recrues. Nous avons dû commencer par rassembler notre jeunesse en vue de la former. Ce système est lent. Une autre difficulté, c'est la question militaire. Dès que nous avons un jeune homme prêt à entrer dans l'œuvre, il doit partir pour le service militaire où il passe de une à trois années. Voilà un des grands obstacles au développement de prédicateurs. Mais nous sommes heureux de constater que la durée du service militaire tend à se raccourcir.

Je pourrais parler longtemps si je voulais m'arrêter à nos besoins. Ils sont presque aussi nombreux que le sable de la mer. La population de notre Union représente le tiers de la population de l'Europe. Elle dépasse celle de la Division de l'Amérique du Sud, celle de la Division inter-américaine, celle de la Division sud-africaine. Devant ces vastes multitudes, nous ne sommes qu'une poignée. Il nous faut des ouvriers, des chapelles, des colporteurs. Mais je m'arrête pour vous inviter à regarder à Celui de qui découle toute grâce excellente. Allons courageusement de l'avant en comptant sur Lui.

Quelques recommandations pour terminer. Notre Ecole a besoin d'un bâtiment administratif. Pour salles de classe, nous sommes obligés d'employer une partie de nos dortoirs. Un autre besoin impérieux, c'est le développement de notre département industriel. Il faut veiller à ce que cette Ecole se remplisse d'élèves d'année en année. Une chose qu'il faudra considérer ici, c'est le besoin d'un bâtiment en Italie comme maison d'édition. L'assemblée actuelle devra également prendre des mesures en vue d'engager un nombre considérable de colporteurs pour tous nos champs. Le travail accompli jusqu'ici l'a surtout été par des élèves ; mais il est évident que si nos livres et nos journaux doivent être répandus dans toutes les parties du champ, nous avons besoin d'un corps considérable de colporteurs permanents. Il faudra également accroître le nombre de nos évangélistes. Pour l'Italie, nous avons fait venir d'Allemagne et d'Autriche un certain nombre d'ouvriers qui apprennent rapidement la langue du pays, et font une œuvre excellente. Il faudra continuer ce système sans négliger les talents de ceux qui sont dans notre champ.

Ce qui n'est pas moins important que tout ce qui précède, c'est d'organiser une puissante campagne en vue du salut des âmes, campagne dans laquelle devront s'enrôler tous les membres de nos églises. Notre Union, dont la population compte cent trente millions d'âmes, n'a guère que 3.000 membres.

En conclusion, tous ensemble nous devons unir nos prières pour demander à Dieu une plus grande mesure de son Esprit et de sa puissance en vue de l'accomplissement de son œuvre. Nous pourrions continuer à bâtir des institutions, des immeubles, des chapelles, et à augmenter nos effectifs d'ouvriers, mais si nous n'avons pas une plus grande mesure de l'Esprit de Dieu, nous ne pourrons jamais achever cette œuvre.

Encore une fois, j'exprime toute notre gratitude envers Dieu pour les bénédictions du passé. Nous devons aussi exprimer notre reconnaissance à la Conférence générale et à la Division pour leur généreuse coopération, comme je tiens à vous remercier tous pour la vôtre qui n'a cessé de m'être accordée

pendant ces quatre années passées dans l'Union latine. Le travail qui a été accompli l'a été grâce à cette coopération, grâce à l'effort combiné de tous nos ouvriers et grâce surtout à la bénédiction de Dieu qui nous a accompagnés.

Le Colportage dans l'Union latine

Rapport pour les trois années 1921, 1922, 1923, *présenté à l'assemblée de l'Union latine, à Collonges, en* juillet 1924, *par J.-A.P. Green.*

« Craignez seulement l'Eternel, et servez-le fidèlement de tout votre cœur ; car voyez quelle puissance il déploie parmi vous. » 1 Sam. 12 : 24.

Le Seigneur a abondamment béni la vente de nos publications dans l'Union latine. Depuis 1921, chaque année a marqué un progrès nouveau.

Le point le plus saillant a été le colportage fait par nos élèves. A mon arivée à Gland, en avril 1921, j'ai été chargé d'introduire le plan de l'écolage. Vingt-deux élèves consentirent à se rendre en France pour travailler à leur écolage. Nous ne pouvons que remercier Dieu pour les résultats de ce début. Onze élèves firent leur écolage entier et six leur demi-écolage.

L'entreprise étant nouvelle, le comité de l'Union latine et les comités des Conférences firent un prêt à quelques élèves qui avaient bien travaillé, ce qui leur permit de profiter de l'escompte accordé par l'écolage. Quelques-uns, cependant, n'eurent pas besoin de ce prêt.

J'ai beaucoup apprécié, pendant cette campagne d'été, l'aide de frère Daniel Walther qui fut rappelé en Suisse pour se charger de la direction du colportage. En automne 1921, frère F. Charpiot revenait du Canada pour prendre également une part dans la direction du colportage. Une ère nouvelle s'ouvrait en France pour la vente de nos livres.

Trois cours de colportage furent organisés : un à Gland, un à Yverdon, et un à Barcelone. La moyenne de nos colporteurs en 1921 fut de 39. Les ventes s'élevèrent à 197.277 fr. 44.

En 1922, nous avons dirigé quatre cours de colportage en France, en Alsace, en Italie et en Espagne, respectivement. Le 4 juin, s'ouvrait notre premier institut dans les bâtiments de l'école de Collonges. Cinquante-cinq élèves entrèrent dans le champ, dont 17 sont revenus avec leur plein écolage et vingt-deux avec leur demi-écolage.

Frère Pache fut nommé chef colporteur pour la Conférence du Léman. Nous avons hautement apprécié son zèle. De grands progrès ont marqué le colportage en Suisse depuis cette nomination. La même année, F. Lavanchy prenait la place de frère Charpiot, appelé à Collonges. L'activité, l'énergie et le dévouement de frère Lavanchy ont été très utiles à cette branche de l'œuvre en France.

Cette année-là, l'Espagne eut comme chef colporteur B.-B. Aldrich, qui a fait son possible pour maintenir la réputation de ce pays, un de nos meilleurs champs pour le colportage.

Comme résultat des cours de colportage et du travail des chefs colporteurs, nos ventes se sont élevées en 1922 à 327.450 fr. 29. Notre moyenne de colporteurs a été de 52.

L'année 1923 a marqué un nouveau progrès. Nous avons organisé cinq cours de colportage : un en Espagne, un en Italie, un en Suisse et deux en France.

Cinquante-deux élèves sont sortis de l'école de Collonges pour travailler à leur écolage. Dix élèves étaient déjà dans le champ ; trente-sept sont revenus en possession de leur écolage entier et dix-sept avec leur demi-écolage. La moyenne de l'année a été de 67 ; les ventes 508.154 fr. 21.

En septembre, frère V. Speranza arrivait en Italie pour prendre la direction du colportage. Une moyenne de 18 à 20 colporteurs, bien organisés, ont vendu cette année pour près de 10.000 lires par mois.

Cette même année, nous avons eu notre premier Congrès du Livre (à Gland). Nos colporteurs et nos libraires ont beaucoup apprécié cette réunion. Des instructions précieuses nous ont été données par frère H.-H. Hall, secrétaire associé du département des Publications de la Conférence générale. Frère A.-V. Olson et les présidents de conférences présents nous ont donné un concours apprécié.

Quelques mots sur le colportage scolaire pendant les premiers mois de cette année 1924. Soixante-trois élèves sont partis cet été pour colporter le nouveau volume *Rayons de Santé*. Deux ou trois étaient déjà dans le champ, travaillant à leur écolage. Frère M. Ringoot a vendu en 333 heures 343 volumes et plusieurs petits ouvrages pour une valeur de 12.878 fr. 50. Il a versé en plein le prix de son écolage. A Rome, frère G. Ferraro a vendu en 70 heures pour 2.570 lires.

En complant les élèves qui sont dans le champ et les colporteurs réguliers, nous avons actuellement une armée de 127 colporteurs, avec laquelle nous pouvons compter, Dieu aidant, faire de grandes choses.

Cette année-ci, deux nouveaux chefs colporteurs sont entrés en fonctions : G. Haberey pour la France-Est, et frère P. Haigneré pour la France-Nord. Ce sont deux frères qui aiment le colportage et qui veilleront à ce qu'il progresse dans leurs champs respectifs.

Nous louons le Seigneur pour les grandes choses qu'Il a accomplies pour le colportage, et nous croyons qu'une plus grande œuvre encore nous attend dans l'avenir. Ce qu'il nous faut d'abord, c'est une plus grande mesure de la puissance de Dieu. Ce sont des hommes et des femmes fidèles, consacrant tout leur temps à la mise en circulation de nos imprimés. Il nous faut des publications qui nous permettent de porter la vérité à la grande armée des travailleurs. Le Portugal et l'Algérie, qui n'ont pas encore eu de cours de colportage, demandent notre sollicitude.

Les portes sont ouvertes dans l'Union latine, et nous croyons que c'est un appel qui nous est fait de travailler à la diffusion de nos publications comme jamais auparavant.

Deuxième session annuelle de la Conférence du Nord de la France

12 au 17 août 1924, à Paris

La conférence est ouverte sous la présidence de U. Augsbourger, à Paris, salle de Géographie.

Nous avons été heureux d'avoir parmi nous les frères Raft de la Division européenne, et Olson, président de l'Union latine qui nous ont dit de bonnes choses de la part du Seigneur. Ont aussi donné des prédications et études les frères J. Nussbaum, S. Badaut, U. Augsbourger, A.-J. Girou, A.-G. Roth, M. Tièche et J. Vuilleumier. Les prédications, avec les réunions de prière du matin, et les instructions données sur les différentes branches de l'œuvre par les secrétaires de départements ont — à partir du deuxième jour — constitué la partie essentielle de notre assemblée annuelle.

Le président, dans son rapport du travail accompli dans notre Conférence, a pu bénir Dieu des résultats obtenus. Les champs d'activité ont été les suivants : Paris, Versailles, Lille et le Havre. Dans chacun de ces endroits, quelques personnes ont accepté la vérité. Au Havre neuf personnes ont été baptisées, résultat des efforts du docteur Nussbaum

et de sœur Dethier ; à Lille, frère Maurice Tièche a amené trois personnes à la vérité ; à Versailles frère Monnier a baptisé une personne, et frère Augsbourger quatre à Paris. Nous espérons que cet automne plusieurs autres personnes, déjà intéressées, au Havre, à Versailles et à Paris feront leur entrée dans l'Eglise de Dieu. Nous ne pouvons toutefois pas être satisfaits de ces résultats, nous désirons davantage. Aussi le président a-t-il invité chacun à prier beaucoup plus pour le succès de cette œuvre.

Les dîmes des trois derniers trimestres, soit du 1er octobre 1923 au 30 juin 1924, se sont élevées à 63.167 francs ; les dons de l'Ecole du Sabbat à 11.439 francs ; et les dons totaux pour les missions à 39.747 francs.

Frère Weber, trésorier, a donné connaissance des différentes recettes de la Conférence française avant sa division, soit du premier janvier au 31 juillet 1923, et de la Conférence du nord au 31 décembre 1923. Il est réjouissant de constater que partout il y a augmentation.

Le bureau de la Conférence a été renouvelé comme suit : président : U. Augsbourger ; secrétaire-trésorier : G. Weber ; comité : U. Augsbourger, G. Weber, J. Nussbaum, J. Vuilleumier, J. Monnier, Arnold Roth, Alfred Jaccard.

Gérant de la librairie, G. Weber ; secrétaire du département du colportage, Pierre Haigneré ; secrétaire du département de l'Ecole du Sabbat, Blanche Achard ; secrétaire du département médical, Dr Jean Nussbaum ; secrétaire du département de la Jeunesse, Maurice Tièche ; secrétaire du département de la mission intérieure, Joseph Monnier.

Ont reçu des lettres de Créance et Licences : comme prédicateurs consacrés : U. Augsbourger et J. Monnier ; comme prédicateurs autorisés : Dr Jean Nussbaum, Maurice Tièche ; comme missionnaires autorisés : G.-A. Weber, Pierre Haigneré, Emile Grisier, Jeanne Dethier, Blanche Achard, Henriette Cachemaille.

Les huit résolutions adoptées par l'assemblée ont trait à notre reconnaissance envers Dieu, à la Constitution, à l'Ecole du Sabbat, à la Collecte d'Automne (objectif : 20.000 francs, 8.000 journaux), à la jeunesse, au colportage, au végétarisme, à la pureté.

En ce qui concerne la Collecte d'Automne, la résolution engage les frères et sœurs à « faire des efforts persévérants et méthodiques pour intéresser à la vérité toutes les personnes chez lesquelles nous aurons trouvé de l'intérêt, en leur faisant connaître nos publications, journaux ou livres, ou en leur donnant des études bibliques, en vue d'en gagner le plus possible au message ».

Celle qui concerne la jeunesse « demande que les Missionnaires Volontaires et les membres d'église soient encouragés à suivre le cours de religion qui est actuellement publié dans le *Volontaire*, et qui comprend les éléments de doctrine et d'Histoire de la Dénomination ».

La cinquième recommande à tous les ouvriers de la Conférence de prêter leur concours à une campagne spéciale de recrutement en vue d'augmenter considérablement le nombre de nos colporteurs permanents ».

La huitième résolution est ainsi rédigée : « Considérant que l'Eglise de Dieu doit être conservée sans tâche et irrépréhensible pour le jour de l'avènement du Seigneur, nous prenons l'engagement, par la grâce de Dieu, de mener une vie pure et sans tache, et nous adoptons la ligne de conduite qui suit concernant ceux qui se rendent coupables de la transgression du septième commandement : 1° pour les membres d'église, radiation du registre d'église. 2° s'il s'agit d'un ouvrier de la Conférence, perte immédiate de sa lettre de créance et de son emploi. »

Puissent ces réunions bénies — surtout celles du jour du Sabbat — laisser des traces ineffaçables dans tous nos cœurs !

G.-A. WEBER.

❀ ❀ ❀

Au pays des Pharaons

Notre réunion générale pour nos ouvriers et nos fidèles d'Egypte et de Syrie a eu lieu les premiers jours de février. Selon une décision prise en juillet de l'année dernière, par le comité de la Division, en suite du démembrement de l'Union du Levant, il a été constitué un nouveau groupe de missions qui sera appelé la mission Egypto-Syrienne, et qui embrassera l'Egypte, la Syrie, la Palestine, la Transjordanie et l'île de Chypre. Nos frères et sœurs se trouvent pour la plupart en Egypte. Il y en a huit en Chypre et quelques dispersés en Syrie, en Palestine et en Transjordanie. Nos frères et sœurs sont presque tous des Arméniens qui sont venus s'y réfugier lors des horreurs et des massacres qui ont sévi en Silicie et en Nicomédie, au nord de l'Asie-Mineure.

Notre mission compte environ 110 membres, dont 70 en Egypte et 30 dans la verdoyante contrée du Liban et des pays de la Bible.

C'est le frère G. Keough qui a la direction de la mission et de l'œuvre en Egypte. Le frère Nils Zerna dirige l'œuvre en Syrie. Nous avons un jeune missionnaire en Egypte qui travaillera en qualité de chef colporteur pour l'Egypte et les pays arabes. Il a devant lui un champ immense, si l'on pense aux trente-deux millions de gens parlant l'arabe et auxquels nous devons le message. L'an dernier, lors du passage de frère H.-H. Hall, nous n'avions qu'un seul colporteur. Aujourd'hui ils sont cinq qui consacrent toutes leurs forces à cette œuvre importante. Nous avons fait imprimer une édition arabe de 7.500 exemplaires d'un ouvrage sur la prophétie. En quelques mois, 1.700 étaient vendus. La publication de *Vers Jésus* et d'un autre ouvrage est projetée.

Dans ce pays, il n'est pas possible aux colporteurs d'entrer dans les habitations particulières. La plupart des livres sont vendus dans les bureaux du gouvernement, dans des agences, des magasins ou dans les cafés, qui pullullent. Néanmoins, nos colporteurs rencontrent des succès encourageants, et tout annonce que les livres imprimés récemment seront rapidement vendus. Nous espérons que le jour n'est pas loin où nous aurons notre imprimerie à nous en territoire arabe.

Notre réunion d'ouvriers a eu lieu à Mineh, à 150 milles au sud du Caire. Elle a réuni tous nos ouvriers européens et indigènes. Nous avons passé en prière et à l'étude de la Bible deux journées délicieuses, puis nous nous sommes rendus à la conférence annoncée à Tetaliah, plus au sud et à 6 milles du chemin de fer, et où l'on se rendait à dos d'âne sur une route raboteuse. Le Nil débordant, le pays traversé par le chemin de fer était submergé, et on atteignait les villages par voie de petits bâteaux. Les haricots étaient en fleurs et embaumaient l'atmosphère. Les champs de blé verdissaient le paysage. Tout le long de la voie ferrée on voyait des caravanes de chameaux et des villages en adobes.

Notre réunion se fit dans une de ces maisons en adobe, ayant pour toiture le dôme du ciel et pour plancher la terre glaise recouverte de nattes, sur lesquelles on s'assied. Les sœurs, invisibles, mais présentes, étaient séparées du reste de la congrégation par une cloison, et prenaient un vif intérêt aux réunions.

Ici encore, la présence du Seigneur se fit vivement sentir, surtout le jour du Sabbat. Tous ou presque tous ont répondu à un appel de consécration nouvelle au service de Dieu. Nous n'oublierons pas de sitôt les jouissances spirituelles de cette journée. L'après midi, frère James McGeachy, qui a fait en Egypte un excellent travail depuis trois ans, fut consacré au

ministère de la parole. Ce frère quitte le pays des Pharaons pour se rendre en Mésopotamie où il se fixera à Mossoul.

Devant une congrégation nombreuse, sept candidats suivirent leur Sauveur dans les eaux sacrées du baptême. La cérémonie eut lieu en plein air, dans un baptistère improvisé, entouré de murailles d'arbode, de ruines, de palmiers, et plus loin par le desert. Le jour suivant, nous avons célébré l'ordonnance d'humilité et la sainte Cène.

Nos frères d'Egypte, mais surtout les ouvriers missionnaires, ont recueilli l'an dernier près de cent livres sterling pour la collecte d'automne.

De belles perspectives s'ouvrent devant la mission Egypto-Syrienne. Notre grand adversaire, c'est la puissance effarante du Mahométisme, qui constitue le problème le plus difficile qui se pose aujourd'hui devant les missionnaires. Il est certain que les publications et le travail médical auront un rôle important à jouer. Jusqu'ici, nous n'avons fait que très peu de chose pour les Mosleins, mais le moment est venu. Qu'est-ce qui nous arrête ? Si le message doit être proclamé dans cette génération, il faut se mettre à l'œuvre. Plusieurs devront se consacrer à cette œuvre dans la Division européenne. Prions donc pour ces antiques populations du monde Moslem et des pays palestiniens qui ont contemplé autrefois la glorieuse puissance de Dieu et son amour.

W.-E. READ.

❀ ❀ ❀

L'œuvre médicale en Europe

Un sanatorium fut ouvert à Bâle en 1895 par le docteur P.-A. De Forest ; cette institution a apporté le soulagement physique et spirituel à un grand nombre de personnes. En 1904, le sanatorium actuel de Gland fut installé sur la rive nord du lac Léman au milieu d'un paysage ravissant et paisible. Cette institution a formé et envoyé 125 gardes dans l'œuvre médicale missionnaire. La seconde institution établie en Europe est le sanatorium de Skosborg près de Copenhague. De commencements modestes, avec deux petits bâtiments et 20 patients, il est devenu une institution superbe qui abrite en été plus de 400 patients. Le docteur Carl Ottosen en a eu la direction dès le début. L'été dernier, cette institution a célébré son 25e anniversaire. Actuellement, elle emploie 270 personnes, 104 gardes et 6 docteurs. En plus de son propre travail, le sanatorium a fondé 34 petites stations médicales dans différentes parties de la Scandinavie.

Notre œuvre médicale missionnaire en Grande-Bretagne a été mise sur pied par le docteur A.-B. Olson en 1904, à Caterham, dans les collines de Surrey. Pendant bien des années, cette institution hydrothérapique a travaillé à étendre l'œuvre missionnaire médicale en Grande-Bretagne par des campagnes sanitaires et par l'envoi de ses gardes. La guerre a malheureusement amené la fermeture de la maison en 1922. Un autre établissement, bien équipé comme sanatorium, a été ouvert à Watford en 1922. Sous la direction du soussigné, il abrite actuellement jusqu'à 80 patients.

Notre œuvre médicale en Allemagne a commencé de bonne heure à Friedensau en 1899. Un grand nombre de gardes ont été envoyées en diverses parties de l'Allemagne. Le docteur Hœnes en fut le fondateur et le directeur jusqu'en 1906.

En 1919 un sanatorium-hôpital a été ouvert à Zehlendorf, près de Berlin. Malgré les conditions défavorables de l'Allemagne, cette institution a eu un succès remarquable dès le début sous la direction du docteur L.-R. Conradi. Elle soigne jusqu'à 116 patients à la fois. Agrandie il n'y a pas longtemps, elle se trouve encore trop petite. Le personnel consiste en 50 ouvriers, dont 23 sont des gardes ; quatre médecins y consacrent leurs forces.

En 1920, une autre institution appelée « Kurhaus Wittelsbach » a été ouverte à Bad Aibling dans la Bavière, sous la direction du docteur P. Schmidt. On y fait une spécialité de bains de boue et de traitements similaires.

Partout où l'œuvre médicale a été établie en Europe, elle a été le moyen d'ouvrir les voies à l'œuvre évangélique. Nos sanatoria européens ont travaillé à encourager l'ouverture de missions médicales dans différentes parties de l'Afrique, et ont envoyé bon nombre de gardes et d'autres ouvriers médicaux dans nos missions étrangères.

W.-A. RUBLE, M. D.
Secrétaire médical de la Division européenne.

❀ ❀ ❀

Grèce

Notre pays et même quelques-unes de ses cités ont l'avantage et le privilège d'être mentionnés dans la Bible. C'est d'ici que partit l'appel providentiel : « Passe en Macédoine et secours-nous ! » L'aréopage ou colline de Mars est encore sur l'emplacement d'Athènes. On y a gravé une petite croix dans le roc pour marquer l'endroit où Paul a dû se tenir lorsqu'il fit son discours aux Athéniens. Non loin de là sont les ruines d'un magnifique temple antique, autrefois tout recouvert de marbre, et dont les philosoqhes païens étaient si fiers. Il a aujourd'hui plus de 2.000 ans ; mais ses colonnes et ses ruines sont encore imposantes. On voit encore le chemin en pente que suivaient les bêtes destinées au sacrifice.

Non loin de ces ruines fameuses d'un centre païen, se trouve aujourd'hui un petit local où se réunissent des hommes et des femmes qui gardent les commandements de Dieu et la foi de Jésus-Christ. Pauvres, ils ont l'espérance de fouler un jour les rues d'or de la citée de Dieu. A Athènes même, nous n'avons pas de missionnaire attitré. C'est sœur Mabel Kalfa qui se charge du travail missionnaire à ses propres frais et sur les heures qu'elle emprunte à son sommeil, sa journée finie.

Notre siège est à Salonique où nos réunions ont risqué deux ou trois fois d'être suspendues faute de local. Mais le Seigneur est venu à notre secours, au point que nous avons non seulement un local, mais encore un bâtiment qui nous appartient. C'est le bâtiment de notre ancienne école de Constantinople qui nous prête sa grande salle. L'orphelinat et l'école prospèrent par la bénédiction de Dieu, sous la direction du professeur Larson et sa femme. Sœur Alexandra Keanidès, garde-malade, fait une œuvre excellente de maison en maison.

Mon courrier m'apprend qu'il y a un bon nombre d'adventistes grecs en dehors de la Grèce. Il y en a sans doute plusieurs parmi eux qui sont semblables à l'apôtre André « qui avait suivi Jésus,... et rencontra le premier son frère Simon et lui dit : Nous avons trouvé le Messie..... Et il le conduisit vers Jésus ». Jean 1 : 40, 41. Nos maisons de publication en Amérique, qui impriment des publications en grec, leur fournissent une excellente occasion de correspondre avec leurs amis et parents de la mère-patrie, et ainsi de répondre au cri du Macédonien qui, aujourd'hui comme autrefois, retentit au fond des cœurs.

Salonique, Grèce. R.-S. GREAVES.

« L'Eternel a manifesté son salut, Il a révélé sa justice aux yeux des nations. »

Château d'Œx

C'est au bord de la rivière, (la Sarine) que l'église s'est réunie, le Sabbat 23 août, pour le baptême de trois chères âmes : deux sœurs et un frère. Nous avons été particulièrement bénis. La pluie, qui semblait ne pas vouloir nous quitter a cessé au moment où le frère Weidner s'apprêtait à entrer dans l'eau, et un beau soleil est venu nous réjouir. Dieu avait entendu nos prières ; jamais nous n'avons ressenti autant de joie. Mais nous croyons que si l'église se lève pour travailler au salut des âmes, nous verrons toujours plus l'accomplissement de cette parole (Esa. 60 : 5) : « Tu tressailleras alors et tu te réjouiras, et ton cœur bondira et se dilatera. »

Pour nous aider dans ce travail, nous avons le privilège de répandre notre bon journal, *Les Signes des Temps*, grâce auquel frère Pilet a trouvé ces âmes qui avaient faim et soif de vérité. A part frère Weidner, nous avons eu l'aide de sœur Clément, en séjour à Château-d'OEx. Et maintenant nous désirons tous retourner pêcher des âmes pour la gloire de Dieu.

La secrétaire : E. FAVRE.

Classes Enfantines

DE L'ÉCOLE DU SABBAT

Leçon 5. — 1er novembre 1924

Délivrés de la fournaise ardente

Texte de la leçon : Daniel 3.

Verset à apprendre par cœur : « Voici, notre Dieu que nous servons peut nous délivrer de la fournaise ardente. » Dan. 3 : 17.

1. Daniel et ses compagnons servirent fidèlement le roi. Ils étaient au milieu des sages de Babylone ; Dieu les bénit richement. Au bout de vingt ans, le roi voulut s'honorer devant tout le peuple. Il fit une statue d'or qui était très haute. Il la dressa dans une vallée tout près de la ville de Babylone.

2. Alors Nébucadnetsar, le roi, rassembla les princes, les gouverneurs, les officiers, et tous les grands des provinces pour assister à la dédicace de la statue. Au jour convenu, une grande multitude se rassembla, « ils se placèrent devant la statue qu'avait élevée Nébucadnetsar ! »

3. Un héraut du roi cria : « Voici ce qu'on vous ordonne, peuples, nations, hommes de toutes langues ! au moment où vous entendrez le son de la trompette, du chalumeau, de la guitare, de la sambuque, du psaltrion, de la cornemuse, et de toutes sortes d'instruments de musique, vous vous prosternerez et vous adorerez la statue d'or qu'a élevée le roi Nébucadnetsar. Quiconque ne se prosternera pas et n'adorera pas sera jeté à l'instant même au milieu d'une fournaise ardente. »

4. Les instruments de musique retentirent et la multitude s'agenouilla, et se prosterna jusqu'à terre en signe d'adoration. Trois hommes seulement restèrent debout. C'étaient les trois jeunes gens qui, avec Daniel, avaient refusé de se nourrir des mets du roi. Ces hommes étaient maintenant gouverneurs des provinces de Babylone, et l'on vint bientôt dire au roi qu'ils ne s'étaient pas prosternés devant la statue d'or.

5. Le roi fut dans une grande fureur ; il envoya chercher les trois hommes dont les noms avaient été changés et leur dit : « Est-ce de propos délibéré, Schadrac, Méschac et Abed-Nego, que vous ne servez pas mes dieux, et que vous n'adorez pas la statue d'or que j'ai élevée ? » Puis il leur donna l'occasion d'adorer en disant : « Maintenant tenez-vous prêts, et au moment où vous entendrez le son de..... toutes sortes d'instruments, vous vous prosternerez et vous adorerez la statue que j'ai faite ; si vous ne l'adorez pas, vous serez jetés à l'instant même au milieu d'une fournaise ardente. Et quel est le dieu que vous délivrera de mes mains ? »

6. Schadrac, Méschac et Abed-Nego, répondirent au roi : « Nous n'avons pas besoin de te répondre là-dessus. Voici, notre Dieu que nous servons peut nous délivrer de la fournaise ardente, et Il nous délivrera de la main, ô roi. Sinon, sache, ô roi, que nous ne servirons pas tes dieux, et que nous n'adorerons pas la statue d'or que tu as élevée.

7. « Sur quoi Nébucadnetsar fut rempli de fureur, et il changea de visage en tournant ses regards contre Schadrac, Méschac et Abed-Nego. Il reprit la parole et ordonna de chauffer la fournaise sept fois plus qu'il ne convenait de la chauffer. Puis il commanda à quelques-uns des plus vigoureux soldats de son armée de lier Schadrac, Méschac et Abed-Nego, et de les jeter dans la fournaise ardente.

8. « Ces hommes furent liés avec leurs caleçons, leurs tuniques, leurs manteaux et leurs autres vêtements, et jetés au milieu de la fournaise ardente. Comme l'ordre du roi était sévère, et que la fournaise était extraordinairement chauffée, la flamme tua les hommes qui y avaient jeté Sshadrac, Méschac et Abed-Nego. Et ces trois hommes, Schadrac, Méschac et Abed-Nego, tombèrent liés au milieu de la fournaise ardente. »

9. Assis sur son siège royal, le roi observait la scène, s'attendant à voir détruire en un clin d'œil ceux qui avaient osé lui désobéir. Comme il regardait les flammes, ce qu'il vit le stupéfia. Il dit à ceux qui l'entouraient : « N'avons-nous pas jeté au milieu du feu trois hommes liés ? Ils répondirent au roi : certainement, ô roi ! il reprit et dit : eh bien, je vois quatre hommes sans liens, qui marchent au milieu du feu, et qui n'ont point de mal ; et la figure du quatrième ressemble à celle d'un fils des dieux. »

10. Ensuite Nébucadnetsar s'aprocha de l'entrée de la fournaise ardente, et prenant la parole, il dit : « Schadrac, Méschac et Abed-Nego, serviteur du dieu suprême sortez et venez ! Et Schadrac, Méschac et Abed-Nego sortirent du milieu du feu.

11. « Les satrapes, les intendants, les gouverneurs, et les conseillers du roi s'assemblèrent ; ils virent que le feu n'avait eu aucun pouvoir sur le corps de ces hommes, que les cheveux de leurs têtes n'avaient pas été brûlés, que leurs caleçons n'étaient point endommagés et que l'odeur du feu ne les avait pas atteints.

12. « Nébucadnetsar prit la parole et dit : béni soit le Dieu de Schadrac, Méschac et Abed-Nego, lequel a envoyé son ange et délivré ses serviteurs qui ont eu confiance en lui, et qui ont violé l'ordre du roi et livré leur corps plutôt que de servir et d'adorer aucun autre dieu que leur Dieu.... Il n'y a aucun autre dieu qui puisse délivrer comme lui. Après cela, le roi fit prospérer Schadrac, Méschac et Abed-Nego dans la province de Babylone.

13. Ne craignons pas d'obéir à l'Eternel. Le danger peut nous environner, mais nous pouvons nous confier entre ses mains. Le Seigneur ne permettra jamais que ses enfants traversent des difficultés, sans leur accorder le secours de son Esprit.

QUESTIONS

1. A quoi Daniel et ses compagnons étaient-ils employés à la cour de Babylone ? Au bout d'un certain temps, que fit le roi ? Dans quel but ? Où plaça-t-il la statue d'or ?

2. Qui fut invité à la dédicace de la statue ? Au jour fixé qui se rassembla ?

3. Qu'est-ce que le héraut du roi criait ? Comment devait-on punir ceux qui n'obéiraient pas ?

4. Quels sont les instruments de musique que l'on entendit ? Que fit la multitude ? Combien restèrent debout ? Qui étaient ces hommes ? Qu'alla-t-on dire au roi ?

5. Qui le roi envoya-t-il chercher ? Quelle est la question qu'il posa aux trois hommes ? Quelle occasion leur offrit-il ? Quelle devait-être le résultat de leur désobéissance ?

6. Quelle réponse les trois hébreux donnèrent-ils ? A quoi se refusaient-ils même s'ils devaient mourir ?

7. Quel effet cette réponse eut-elle sur le roi ? Quel ordre donna-t-il ? Qui fut désigné pour lier les trois hommes et les jeter dans la fournaise ?

8. Comment les lia-t-on ? Qu'advint-il des soldats qui les avaient jetés dans le feu ?

9. Où était le roi pendant que l'on exécutait son ordre ? Quelle question posa-t-il à ceux qui étaient auprès de lui ?

10. Où le roi se rendit-il ? Qui appela-t-il ? Que firent les trois hommes ?

11. Que constata-t-on lorsqu'ils sortirent du feu ? Avaient-ils été complètement épargnés ?

12. Que fit Nébucadnetsar ? Que déclara-t-il concernant Dieu ? Quelle faveur accorda-t-il aux trois hommes qui avaient été fidèles à leur Dieu ?

13. Que ne devons-nous pas craindre ? Lorsque le danger nous environne en qui devons-nous avoir confiance ? Qu'est-ce que Dieu ne permettra pas ?

❀ ❀ ❀

Leçon 6. — 8 novembre 1924

Un roi orgueilleux abaissé. — Une grande fête

Texte de la leçon : Daniel 4 ; 5.

Verset à apprendre par cœur : « Dieu est celui qui juge ; Il abaisse l'un et il élève l'autre. » Ps. 75 : 8.

1. Nébucadnetsar était roi de Babylone depuis de longues années. Ses armées avaient vaincu des nations, et il était devenu riche et puissant. Il consacrait beaucoup de temps et d'argent à embellir la ville de Babylone, qui devint bientôt la gloire de son royaume, « la ville d'or », « la louange de la terre entière ». Le roi devint très orgueilleux, et il était en danger de perdre ses qualités de sage gouverneur en recherchant la splendeur.

2. Bien que Nébucadnetsar adorait les idoles, Dieu l'avait employé en lui permettant d'emmener les enfants d'Israël du pays de Canaan dans le pays de Babylone. Dans son amour, Dieu donna au roi un songe pour lui signaler le danger qu'il courait.

3. Dans son rêve le roi vit un arbre qui croissait beaucoup. « Son feuillage était beau, et ses fruits abondants ; il portait de la nourriture pour tous ; les bêtes des champs s'abritaient sous son ombre, les oiseaux du ciel faisaient leur demeure parmi ses branches, et tout être vivant tirait de lui sa nourriture. »

4. Alors « un de ceux qui veillent et qui sont saints descendit des cieux. Il cria avec force et parla ainsi : abattez l'arbre, et coupez ses branches ; secouez le feuillage, et dispersez les fruits ;..... mais laissez en terre le foin où se trouve les racines, et liez-le avec des chaînes de fer et d'airain parmi l'herbe des champs. Qu'il soit trempé de la rosée du ciel, et qu'il ait, comme les bêtes, l'herbe de la terre pour partage. Son cœur d'homme lui sera ôté, et un cœur de bête lui sera donné ; et sept temps passeront sur lui. »

5. Nébucadnetsar fut vivement impressionné par ce rêve. Il appela les sages qui ne purent lui donner l'explication du rêve. Alors il appela Daniel, et Dieu lui en fit connaître la signification. Il dit à Nébucadnetsar que l'arbre représentait le roi, et que s'il ne se repentait pas de son orgueil, il serait enlevé de dessus son trône, jeté dans les champs où il mangerait de l'herbe comme les bœufs.

6. Le roi ne se repentit pas. Une année plus tard, alors qu'il se promenait dans son palais, il réfléchissait à ses hauts faits, et il s'écria : « n'est-ce pas ici Babylone la grande que j'ai bâtie..... par la puissance de ma force ? » Pendant que le roi parlait une voix descendit du ciel et lui dit : « on va t'enlever le royaume ».

7. A cette même heure le roi perdit l'usage de sa raison. « Il fut chassé du milieu des hommes, il mangea de l'herbe comme les bœufs, son corps fut trempé de la rosée du ciel, jusqu'à ce que ses cheveux crussent comme les plumes des aigles, et ses ongles comme ceux des oiseaux. » Au bout de sept ans la raison fut rendue au roi, et il fut prêt à louer et à honorer le Dieu du ciel.

8. Longtemps après, alors que Daniel avait près de quatre-vingt-dix-ans, « Belschatsar donna un grand festin à ses grands au nombre de mille ». Il commanda à ses serviteurs d'apporter les vases d'or et d'argent que son ancêtre, Nébucadnetsar, avait enlevé du temple de Jérusalem, et ils burent du vin dans des vases sacrés, « et ils louèrent les dieux d'or, d'argent, d'airain, de fer, de bois et de pierre.

9. « En ce moment apparurent les doigts d'une main d'homme et ils écrivirent en face du chandelier sur la chaux de la muraille du palais royal. Le roi vit cette extrémité de main qui écrivait. « Il eut peur », et ses genoux se heurtèrent l'un contre l'autre. » Le roi offrit de grands honneurs à ceux qui pourraient lire l'écriture sur le mur et en donner la signification. Mais les sages ne le purent.

10. La reine mère se souvint de Daniel et parla de lui au roi en disant qu'on trouvait chez lui « des lumières, de l'intelligence ». On amena Daniel devant le roi. Lorsque le roi lui offrit une grande récompense s'il pouvait déchiffrer l'écriture du mur, Daniel répondit : « garde tes dons, et accorde à un autre les présents ; je lirai néanmoins l'écriture au roi, et je lui en donnerai l'explication. »

11. Se tournant vers le mur, Daniel lut ces mots : « méné, méné, thekel, upharsin ». La main qui avait écrit ces paroles avait disparu, mais les quatre mots étaient restés lisibles.

12. Le roi et toute sa cour écoutait Daniel pour connaître la signification des paroles :

Méné : « Dieu a compté ton règne et y a mis fin. »

Thekel : « Tu as été pesé dans la balance, et tu as été trouvé trop léger. »

Upharsin : « Ton royaume sera divisé, et donné aux Mèdes et aux Perses.

13. Pendant que le festin avait lieu, les ennemis de Babylone travaillaient activement. Cette même nuit, peu après que Daniel eut lu l'écriture, l'armée perse entra dans le palais, tua Belschatsar et le royaume fut pris par les Mèdes et les Perses.

QUESTIONS

1. Qu'est-ce que Nébucadnetsar devint pendant son long règne ? A quoi employa-t-il son temps et son argent ? Comment appelait-on la ville de Babylone ? Quel danger menaçait le roi ?

2. A quoi Dieu employa-t-il Nébucadnetsar ? Quel est le message d'avertissement qu'il lui envoya ?

3. Qu'est-ce que le roi vit dans son rêve ?

4. Qui donna un ordre concernant l'arbre ? Que devait-on en faire ? Quelle est la partie de l'arbre que l'on devait laisser ? Quel est le changement qui devait s'opérer dans le cœur de l'homme ?

5. Quelle impression ce songe produisit-il sur le roi ? Comment essaya-t-il d'en connaître la signification ? Quelle explication Daniel donna-t-il ? Qu'arriverait-il au roi s'il ne se repentait pas ?

6. Où se trouvait Nébucadnetsar une année plus tard ? Quelles sont les paroles orgueilleuses qu'il prononça ? Pendant qu'il se glorifiait de ce qu'il avait fait qu'est-ce que la voix céleste lui dit ?

7. Qu'arriva-t-il en ce moment-là ? Quelle fut son expérience terrible ? Pendant combien de temps fut-il privé de sa raison ? Lorsqu'elle lui fut rendue qu'était-il disposé à faire ?

8. Longtemps après que fit Belschatsar ? Quels

sont les vases sacrés qu'il employa pendant le festin ? Quels dieux loua-t-il en buvant du vin ?

9. Qu'arriva-t-il en ce moment-là ? Comment le roi montra-t-il sa crainte ? A qui voulait-il offrir un grand honneur ?

10. De qui la reine-mère se souvint-elle ? Que dit-elle de Daniel ? Lorsque le roi lui offrit une grande récompense, que répondit Daniel ?

11. Quelles étaient les paroles inscrites sur le mur ?

12. Quelle était la signification des trois mots ?

13. Que faisaient les ennemis pendant que le roi et ses princes s'amusaient ? Comment la prophétie s'accomplit-elle cette nuit-là ?

❀ ❀ ❀

Leçon 7. — 15 novembre 1924

Daniel dans la fosse aux lions

Texte de la leçon : Daniel 6.

Verset à apprendre par cœur : « Mon Dieu a envoyé son ange et fermé la gueule des lions, qui ne m'ont fait aucun mal. » Daniel 6 : 22.

1. A la mort de Belschatsar, Darius fut nommé roi. Il établit « sur le royaume cent-vingt satrapes, qui devaient être dans tout le royaume. Il mit à leur tête trois chefs, au nombre desquels étaient Daniel ». Les chefs et les satrapes étaient jaloux de Daniel. Et ceux-ci essayèrent de le trouver en faute pour aller le rapporter au roi.

2. Et ces hommes dirent : nous ne trouverons aucune occasion contre ce Daniel, à moins que nous n'en trouvions une dans la loi de son Dieu ». Bien qu'entouré d'idoles, Daniel servait fidèlement le vrai Dieu. Les gouverneurs jaloux avaient combiné un plan grâce auquel Daniel serait obligé de désobéir au roi.

3. Ces hommes allèrent trouver le roi et lui dirent : « Roi Darius vis éternellement ! Tous les chefs du royaume, les intendants, les satrapes, les conseillers, et les gouverneurs sont d'avis qu'il soit établi un édit royal, avec une défense sévère, portant que quiconque, dans l'espace de trente jours, adressera des prières à quelque dieu et à quelque homme, excepté à toi, ô roi, sera jeté dans la fosse aux lions. Maintenant, ô roi, confirme la défense, et écris le décret, afin qu'il soit irrévocable.

4. Ce décret ou loi, déclarait à Daniel que, pendant un mois entier, il ne pouvait pas prier Dieu sans déshonorer le roi. Le roi, ne pensant pas à Daniel, fut heureux de l'honneur qu'on voulait lui donner ; « Là-dessus le roi Darius écrivit le décret et la défense. » La coutume que la loi des Mèdes et des Perses fût immuable.

5. « Lorsque Daniel sut que le décret était écrit, il se retira dans sa maison, où les fenêtres de la chambre supérieure étaient ouvertes dans la direction de Jérusalem ; et trois fois le jour il se mettait à genoux, il priait, et il louait son Dieu, comme il le faisait auparavant. » C'était ce que les ennemis de Daniel désiraient. Ils l'observaient, et bientôt ils allèrent avertir le roi que Daniel désobéissait au décret.

6. Le roi vit alors le piège infâme dans lequel on voulait faire tomber son fidèle officier. Il « fut très affligé quand il entendit cela ; il prit à cœur de délivrer Daniel, et jusqu'au coucher du soleil il s'efforça de le sauver ». Mais les princes dirent au roi : « sache, ô roi, que la loi des Mèdes et des Perses exige que toute défense et que tout décret confirmé par le roi soit irrévocable. »

7. « Alors le roi donna l'ordre qu'on amena Daniel, et qu'on le jeta dans la fosse aux lions. Le roi prit la parole et dit à Daniel : Puisse ton Dieu, que tu sers avec persévérance, te délivrer ! On apporta une pierre, et on la mit sous l'ouverture de la fosse ; le roi la scella de son anneau et de l'anneau de ses grands.....

8. Le roi se rendit ensuite dans son palais ; il passa la nuit à jeun ;.... et il ne put se livrer au sommeil. Le roi se leva au point du jour, avec l'aurore, et il alla précipitamment à la fosse aux lions. »

9. Lorsque le roi arriva à la fosse aux lions il appela d'une voix triste : « Daniel, serviteur du Dieu vivant, ton Dieu, que tu sers avec persévérance, a-t-Il pu te délivrer dès lions ? Et Daniel dit au roi : Roi, vis éternellement ! mon Dieu a envoyé son ange et a fermé la gueule des lions, qui ne m'ont fait aucun mal....

10. Alors le roi fut très joyeux, et il ordonna que l'on fît sortir Daniel de la fosse. Daniel fut retiré de la fosse, et on ne trouva sur lui aucune blessure, parce qu'il avait eu confiance en son Dieu.

11. « Le roi ordonna que les hommes qui avaient accusé Daniel fussent amenés et jetés dans la fosse aux lions, eux, leurs enfants et leurs femmes ; et avant qu'ils fussent parvenus au fond de la fosse, les lions les saisirent et brisèrent tous leurs os.

12. « Après cela, le roi Darius écrivit à tous les peuples, à toutes les nations, aux hommes de toute langue qui habitent sur toute la terre : que la paix vous soit donnée avec abondance ! J'ordonne que, dans toute l'étendue de mon royaume, on ait de la crainte et de la frayeur pour le Dieu de Daniel. Car il est le Dieu vivant et il subsiste éternellement ; son royaume ne sera jamais détruit, et sa domination durera jusqu'à la fin. »

QUESTIONS

1. Qui devint roi à la mort de Belschatsar ? Combien de satrapes Darius établit-il dans son royaume ? Qui était à la tête de ces princes ? Qui était le premier des trois chefs ? Quels étaient les sentiments des princes vis-à-vis de Daniel ? Comment cherchèrent-ils à lui nuire ?

2. Quelle était la seule manière de le prendre en faute ? Qui est-ce que Daniel servait fidèlement ? Qu'est-ce que les princes jaloux complotèrent ?

3. Comment saluèrent-ils le roi ? Grâce à quel décret voulaient-ils rendre honneur au roi ? Que demandèrent-ils au roi ?

4. Qu'est-ce que ce décret devait empêcher Daniel de faire ? Comment le roi considéra-t-il ce décret ? Comment devint-il une loi ? Quelle était la coutume au sujet des lois de ce royaume ?

5. Lorsque Daniel apprit que le roi avait signé le décret, que fit-il ? Quelle était son habitude ? Pourquoi ses ennemis l'observaient-ils ? Qu'allèrent-ils rapporter au roi ?

6. Qu'est-ce que le roi comprit ? Qu'essaya-t-il de faire ? Que dirent les princes ?

7. Lorsqu'il vit qu'il ne pouvait pas sauver Daniel quel ordre le roi donna-t-il ? Quelles paroles encourageantes adressa-t-il à Daniel ? Comment la fosse fut-elle fermée après que Daniel y eut été jeté ? En quel signe le roi scella-t-il l'entrée de la fosse ?

8. Comment le roi passa-t-il la nuit ? Que fit-il dès le matin ?

9. En arrivant à la fosse qui appela-t-il ? Quelle réponse Daniel donna-t-il ?

10. Quels étaient les sentiments du roi lorsqu'il vit que Daniel était sauf ? Quel ordre donna-t-il ? Daniel avait-il été complètement épargné ?

11. Que fit-on des hommes qui avaient accusé Daniel ? Lorsque ces hommes furent jetés dans la fosse comment les lions montrèrent-ils qu'ils avaient faim ?

12. A qui le roi envoya-t-il un nouveau décret ? Que contenait-il ? Pourquoi commandait-il de craindre Dieu ? Que dit-il du royaume de Dieu ?

REVUE ADVENTISTE

Les frères L.-H. Christian et A.-V. Olson se sont embarqués le 20 septembre à destination des Etats-Unis, où ils assisteront à l'assemblée d'automne du comité de la Conférence générale.

❀

Le frère B.-M. Heald, président de conférence dans la Nouvelle Angleterre, se sert d'une station de T. S. F. à Boston, et d'une autre à New-York, pour transmettre au monde des causeries sur la santé morale et physique.

❀

Deux collecteurs de l'Imprimerie font visite à une dame à laquelle on envoie *Les Signes des Temps* depuis quelques mois. Celle-ci leur offre un rafraîchissement, leur donne 20 francs pour la collecte, puis achète un volume de 30 francs.

❀

Le professeur George McCready Price, auteur de plusieurs ouvrages sur la géologie et la Bible, et qui enseigne dans nos collèges missionnaires en Amérique depuis nombre d'années, vient d'arriver en Angleterre avec sa famille pour prendre part à l'engnement au collège de Stanborough Park.

❀

Notre imprimerie a terminé ses travaux d'agrandissement : trois bureaux affectés à l'administration, quatre réservés à la rédaction et à la traduction, et un grand atelier où s'est installé la reliure. L'ancien local de reliure et d'expédition a été partagé en deux, laissant une pièce qui sert de chapelle. Tous ces nouveaux locaux sont actuellement occupés et installés, à l'exception de la chapelle, qui attend son harmonium et son ameublement. Qui veut faire un don dans ce but.

❀

Le numéro du *Review and Herald* du 18 septembre est consacré au Jubilé des Missions. Il renferme des articles historiques, des statistiques et des illustrations d'une grande valeur.

Pour donner une idée de ce numéro de 60 pages, il suffira de dire qu'il renferme 255 portraits, 110 vues et 5 cartes géographiques. — Prix 10 cents au taux du change. Adresser les commandes à vos Librairies.

❀

Pendant qu'il attend une réparation à son auto, frère Passebois entre en conversation avec un prêtre canadien. Il lui présente le numéro pour la Collecte d'Automne. Le prêtre lui pose plusieurs questions, puis : « Vous autres, adventistes, vous imprimez les plus belles publications que je connaisse. » Et, mettant la main dans sa poche, il en sort un billet de cinq dollars qu'il donne à notre frère pour les missions.

❀

A Montereau, après plusieurs refus et quelques pièces de un franc, deux quêteurs de l'Imprimerie entrent dans un restaurant chinois où trois fils du Ciel préparent les légumes du dîner. Ils leur montrent les gravures d'Extrême-Orient, les articles venant de Changhaï et de Pékin. Cela suffit pour mettre nos Chinois de bonne humeur, et pour que — l'un des quêteurs montrant du doigt des billets de cinq francs étalés sur la table — on lui en remette un le plus simplement du monde. A partir de ce moment, et grâce à l'indication : « Restaurant chinois, cinq francs », nos collecteurs ont pu inscrire toute une série de sommes de cinq francs sur leur carte.

❀

Colportage dans l'Arkansas

Un de nos colporteurs raconte qu'une dame a refusé de prendre son livre en lui expliquant que son mari lui avait défendu d'acheter des livres religieux. Il continue :

« Elle m'aprit que son mari était très opposé à la religion. Apprenant que ce Monsieur serait chez lui à l'heure de midi, je m'y rendis pour lui présenter mon livre. Il m'écouta poliment, mais en silence. Ma présentation terminée, il me donna sa commande et me dit :

« Au second étage, au-dessus de moi, habite un « pasteur qui ne m'a jamais invité à aller à l'église « ou à cesser de jurer. En face de moi, de l'autre « côté de la rue, habite une de mes connaissances, « un chrétien, qui ne m'a jamais invité à l'accompa- « gner au culte. » Il ajouta qu'il croyait au Sauveur, et qu'il désirait être sauvé, et avoir part à une existence plus heureuse que celle-ci.

« Je lui demandai la permission de faire la prière. Il consentit. Nous nous sommes mis à genoux ; en se relevant, il me dit, les larmes aux yeux : « Vous « êtes le premier chrétien qui vous intéressez à mon « âme. »

Frère C.-M. Normand termine en disant qu'il y a partout des gens qui sont dans le même cas, et il est convaincu que le meilleur moyen de les trouver c'est le colportage.

❀

« Mère de famille, veille à ne pas ruiner la jeune et intelligente fille que Dieu t'a donnée, en accomplissant seule tous les travaux du ménage, tandis « qu'elle fait ses études ». Que de mères de famille imprudentes ont fait cela pour en avoir des regrets tout le reste de leur vie. »

☞ *Adresser tout ce qui concerne les abonnements ou le service du journal (sans noms de personnes) à l'Administration à DAMMARIE-LES-LYS (Seine-et-Marne).*

LA REVUE ADVENTISTE

Journal paraissant deux fois par mois

Rédaction et Administration :

DAMMARIE-LES-LYS (S.-et-M.), France

Prix de l'abonnement

	Un an	6 mois
France, Belgique et Colonies	12 fr.	7 fr.
Etranger (argent français)	14 fr.	8 fr.
Suisse (argent suisse)	6 fr.	3 fr. 50

AGENTS :

PARIS, 1 Nicolas Roret, 13e *LYON*, 3 Ste Marie-des-Terreaux.
STRASBOURG, 144 Grand'Rue. *LAUSANNE*, 1 av. de Beaulieu.
BRUXELLES, 174 Bd Anspach. *ALGER*, 2 Robert Estoublon.

Le rédacteur : JEAN VUILLEUMIER

Le gérant : SAMUEL BADAUT

Librairie *Les Signes des Temps*, Av. de Beaulieu 1, Lausanne